



# Géopolitique du conflit libanais (1975-1990)

Chef d'Escadron ANDRE  
CID / A2

## **Fiche de présentation documentaire**

GANDRE\_M0402

1. **Géopolitique du conflit libanais et conséquences actuelles**
2. Chef d'Escadron ANDRE Michel
3. 4 février 2000
4. Division A
5. Mémoire de géopolitique
6. Le Liban a connu entre 1975 et 1990 une guerre civile qui l'a ébranlé dans ses structures les plus profondes. Alors qu'il était un pays, vitrine du Proche-Orient avant le conflit, notamment grâce à une économie florissante et à une coexistence exemplaire entre ses différentes composantes confessionnelles. Pourtant le théâtre libanais a été pendant plus de quinze années le lieu de confrontations mettant en relation des acteurs étatiques, pro-étatiques, infra étatiques subissant des influences transétatiques. En fait le Liban a servi d'exutoire à l'ensemble des mouvements revendicatifs au Proche et au Moyen-Orient. Près de dix ans après, le Liban n'a pas encore surmonté les conséquences de ce conflit. N'ayant pas encore retrouvé sa pleine souveraineté territoriale et politique, son avenir est en partie lié à l'évolution du processus de paix au Proche-Orient. Pourtant il appartient aux Libanais de dépasser le confessionnalisme et de montrer leur volonté de vivre ensemble.
7. Mots clés : Liban ; Syrie ; Israël ; Libanais ; confessionnalisme ; communautés ; facteurs internes et externes .

## Introduction

Le 25 janvier 2000 Israël a déclenché un raid aérien sur le Sud Liban, en représailles à une attaque du Hezbollah à la frontière israélo-libanaise qui avait tué un soldat israélien la semaine précédente. Ainsi, plus de dix années après la signature des accords de Taëf, qui ont marqué la fin officielle de la guerre du Liban, les armes résonnent encore régulièrement au Sud du Liban. Pourtant, dans son discours d'intronisation en mai 1999, le premier ministre israélien Ehoud Barak avait annoncé qu'Israël se retirerait du Sud Liban avant juillet 2000. Depuis cette date les négociations entre la Syrie et Israël pour le règlement du différent entre les deux pays portant sur le Golan, ont pu reprendre sous la haute vigilance des Etats Unis. Le Liban, bien qu'absent des négociations entre les différents acteurs, est pourtant concerné au premier chef par l'évolution de la situation; lui, qui régulièrement paie le prix des affrontements israélo-arabes.

Le Liban, en effet, est une bande étroite découpée le long de la côte orientale de la Méditerranée. Limité au Sud par Israël, au Nord par la Syrie, la pays a une longueur approximative de 200 km et une largeur de 40 à 75 km. Sa superficie, 10176 km<sup>2</sup>, n'excède guère celle d'un département français, tandis que sa population est de 2,5 millions d'habitants. Ces deux chiffres sont peu en rapport avec le rôle historique du pays, son expansion économique et la valeur humaine de l'expérience qui s'y est poursuivie pendant cinq siècles.

Malgré sa faible étendue, le Liban, avec ses paysages marins, sa côte opulente, ses montagnes vertes ou arides, ses plaines et son désert, s'est trouvé placé au cœur d'affrontements multiples entre 1975 et 1990. Ce que l'on a appelé la guerre du Liban a été en fait une suite d'affrontements multiples pendant plus de quinze ans. Sa complexité vient de son caractère kaléidoscopique, où des enjeux très différents se sont affrontés sur le territoire libanais.

Le pays des cèdres est, en effet, une mosaïque de dix-sept communautés, dont quinze sont légalement reconnues par les lois et décrets. Aux côtés des communautés chrétiennes (reconnues par Rome : maronite, grecque catholique, arménienne catholique, syrienne catholique, chaldéenne et latine ; non rattachées à Rome : grecque orthodoxe, jacobite et arménienne géorgienne) se positionnent les communautés musulmanes (sunnite, chiite et druze) ainsi que la communauté israéliite. Les ismaéliens et les alaouites sont reconnus mais non organisés en raison de leur faible représentation.

Les schémas géopolitiques qui sous-tendent la plupart des analyses du conflit du Proche-Orient sont souvent primaires, fondées sur la dichotomie entre les bons et les méchants. Les ambitions soviétiques et le fanatisme islamique sont les clés d'explication qui ont sous-tendu

la plupart des analyses des médias occidentaux : ces deux forces auraient mis en péril la stabilité de la région et l'existence de la démocratie israélienne, ainsi que la survie des chrétiens d'Orient, Coptes d'Egypte et maronites du Liban en particulier, minorités toujours opprimées. Le nassérisme (1), le baassisme (2), l'OLP ont tour à tour joué le rôle d'instruments du mal au Proche-Orient, avant que le terrorisme chiite du Djihad islamique ne vienne éclabousser tous les regards. L'assassinat d'Anouar el-Sadate en Egypte par le fait d'un groupuscule extrémiste musulman avait déjà ouvert la voie à une nouvelle fascination pour l'islam ; Sadate s'était en effet rendu à Jérusalem, avait embrassé Méناهem Begin et signé la paix avec Israël.

En sens inverse, bien des analyses en provenance du Moyen Orient n'ont pour clé d'explication de tous les malheurs du Proche Orient que les complots impérialistes, exécutés par le sionisme. Tous les échecs de la société arabe dont le Liban constituait l'un des éléments les plus avancés ne sont dus qu'aux complots extérieurs et à la complicité d'agents locaux soudoyés, Israël étant tout à la fois l'exécutant de tous les complots et leur inspirateur à travers l'influence perverse et toute puissante qu'exerce le lobby sioniste américain sur le gouvernement des Etats Unis. La rupture de l'union entre l'Egypte et la Syrie en 1961, la défaite de 1967, les rivalités destructrices entre régimes arabes, le conflit du Liban, les accords de camp David, la chute du prix du pétrole : tout n'est que la résultante de la toute puissance du sionisme et de l'impérialisme. Ce sont d'ailleurs ces mêmes analyses, si courantes dans les années quatre-vingt dans les milieux arabes radicaux, que l'on retrouve dans les milieux de l'intégrisme islamique, à cette différence près que les complots ne visent plus la société arabe, mais la grande fraternité islamique utopique, rempart contre la barbarie des mœurs décadentes et matérialistes de l'Occident capitaliste et du bloc soviétique athée.

Comme souvent la vérité se situe certainement dans un compromis entre les différentes thèses. Aussi est-il intéressant de replonger dans ce conflit pour tenter d'envisager quels ont été les véritables enjeux géopolitiques qui se trouvent confrontés et imbriqués sur cette petite bande de terre et d'essayer de comprendre comment un pays souverain, qui était considéré comme la suisse du Moyen Orient a vu son territoire s'embraser pour aboutir aux portes de l'an 2000 amputé au Sud d'une partie de son territoire et être placé en situation d'occupation par son voisin Syrien.

En fait, si le Liban s'est trouvé plongé pendant près de quinze années dans une guerre civile, c'est en raison de la conjonction de multiples facteurs géopolitiques internes et externes. Des relations de confrontation se sont nouées sur le théâtre libanais par des acteurs étatiques (Syrie, Israël, Iran, etc....), mais aussi pro-étatique (l'OLP), des acteurs infra étatiques ( les communautés, les milices, les partis politiques, les leaderships politiques) dans un contexte informé par des vecteurs idéologiques transétatiques ( le nationalisme arabe, l'opposition Est-Ouest, la lutte armée palestinienne, la question des minorités). Le Liban a servi d'exutoire à l'ensemble des mouvements revendicatifs au Proche et au Moyen Orient.

Si l'étude du conflit ne peut être traitée sans un retour à la formation historique de l'entité libanaise qui permette d'analyser avec cohérence l'affrontement multipolaire qui a caractérisé la crise du Liban, il conviendra ensuite de chercher à comprendre quelles ont été les données qui ont fourni le prétexte au déclenchement puis à la perpétuation de la guerre. Alors il sera temps de dresser les conséquences de ce conflit pour tenter d'envisager un avenir libanais.

- (1) baassisme : qui appartient au parti bath. Parti laïc fondé en 1953. Initialement destiné à regrouper en une seule nation tous les Etats arabes du Proche-Orient il s'est ensuite étendu dans tous l'Orient. Il est le parti au pouvoir en Irak et en Syrie.
- (2) Nassérisme : doctrine fidèle à l'idée de Gamal abdel NASSER (1918-1970) qui souhaitait établir une fédération des Etats arabes

# 1. introduction à l'histoire libanaise

Dépassant les visions conflictuelles issues des luttes communautaires du XIX<sup>e</sup> siècle et la réduction de l'histoire libanaise à une lutte entre le christianisme et l'islam, une réflexion sur la nature de l'entité libanaise constitue un préalable à tout approfondissement du conflit libanais. Il est en effet indispensable de percevoir quels ont été les facteurs locaux, régionaux et internationaux, qui ont concouru à la création puis au renforcement ou à l'affaiblissement de l'entité libanaise depuis sa création au XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du conflit en 1975.

## 1.1 Emergence et affirmation de l'émirat libanais XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle

Si toute périodisation historique a un caractère arbitraire, on peut cependant, en cherchant à constituer l'histoire de la montagne libanaise et non pas en évoquant exclusivement la chronique des sectes religieuses qui l'ont peuplée, dater la naissance du Liban contemporain, et donc l'émergence de l'entité libanaise, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, avec l'avènement du règne des émirs maanides (1) qui culmine sous le gouvernement de l'émir Fakhreddine (1590-1635). Auparavant il est bien difficile d'attribuer une personnalité juridico-politique à la montagne libanaise. On peut noter cependant l'existence de traditions libanaises spécifiques dans la montagne, remontant à l'évangélisation puis à l'islamisation de la région ; celles d'intenses relations entre communautés religieuses :

- d'une part, entre les communautés minoritaires par rapport au dogme officiel, byzantin pour les chrétiens, sunnite pour les musulmans ;
- d'autre part, entre ces communautés et la majorité reconnaissant le dogme officiel.

Les traditions paisibles et intégratives dans le premier cas, plus conflictuelles dans le second, serviront de support sociologique essentiel à la constitution de l'Émirat, puis plus tard du Grand Liban. L'histoire de l'Émirat libanais se présente alors, à l'instar de toute histoire complexe, dépassant celle du groupe tribal ou sectaire, comme celle de la lutte entre facteurs de fragmentation et facteurs d'intégration.

(1) maanides : de la tribu des Maan, dynastie druze locale.

### 1.1.1 La mouvance historique avant l'émergence de l'Emirat

La fragmentation de l'histoire libanaise avant le XVI<sup>e</sup> siècle ressortit en réalité à une parcellisation plus large qui est celle de l'ensemble du Proche-Orient. Il y a certes dans l'histoire du Liban le passé phénicien, mais il ne s'agit pas là d'une spécificité propre. Civilisation à l'échelle de la Méditerranée, elle a été celle de cités états et Carthage, tout comme Byblos, peut se prévaloir de l'héritage phénicien, resté confiné à la côte, sans toucher, du moins pour le Liban, à la montagne qui sera bien des siècles plus tard le cœur de l'entité libanaise.

En dehors de cet héritage, et jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, tout n'est que fragmentation et force centrifuge au Liban comme au Proche-Orient. Familles, tribus, clans, sectes évoluent dans une diversité kaléidoscopique que protège un milieu géographique constitué de montagnes abruptes, parsemées de plaines propices aux guets-apens. La Bible offre un spectacle éloquent de cette diversité, qu'en vain ont cherché à réduire tous les grands empires qui se sont succédés dans cette région du monde : Egyptiens, Babyloniens, Perses, Grecs, Romains, Byzantins, Latins, ainsi que tous les empires islamiques, des Omeyyades aux Ottomans. Seule au Proche-Orient, l'Égypte jouit de continuité et de cohérence, en dépit des transformations ethniques ou religieuses qu'elle a connues, au cours de son histoire. Sa géographie centrée autour de la vallée du Nil favorise évidemment la permanence de son entité.

Le reste du Proche-Orient, en revanche, n'a guère été propice jusqu'à l'époque moderne à un pouvoir centralisé et fort. En particulier au Liban, mais aussi dans d'autres régions montagneuses du Proche et du Moyen-Orient, les structures socio-politiques de la population ont rendu l'émergence d'un pouvoir local fort quasi impossible ou du moins éphémère. Ces forces centrifuges, qui trouvent leur origine dans la structure du peuplement local, peuvent être définies par trois éléments principaux :

- L'existence de sectes religieuses compactes, relativement hermétiques, en particulier pour ce qui est du Liban : les maronites (1), les druzes (2) et les chiïtes (3) qui ont peuplé la montagne, laissant la côte aux grecs orthodoxes adeptes du dogme chrétien byzantin et aux sunnites représentant l'orthodoxie islamique. La côte est donc abandonnée au pouvoir central étranger ; la montagne est saisie par la dissidence qui s'érigera en entité à partir du XVI<sup>e</sup> siècle.

- L'existence de liens tribaux et claniques très vivaces, qui se superposent, sans toutefois les calquer, aux liens sectaires ; ces liens proviennent de l'Arabie préislamique et sont jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle une des sources principales de conflit et de turbulence dans la montagne libanaise. Aïn Dara en 1711 sera la dernière grande bataille où des féodaux libanais s'affrontent sous la bannière quâisite ou yamanite, chacune de ces bannières regroupant indistinctement des druzes, des maronites, des chiïtes. Ces liens tribaux qui se distendent avec l'émergence unificatrice de l'émirat en viendront à se confondre malheureusement avec les liens sectaires, au XIX<sup>e</sup> siècle une première fois (1840-1860), puis au XX<sup>e</sup> Siècle entre 1975 et 1990, sous le coup des violentes interférences extérieures qui seront examinées plus loin.

- L'existence à l'intérieur des clans et des familles de rivalités et de querelles sanglantes pour l'exercice du pouvoir local.

(1) maronite population membre de l'église catholique de rite syrien fortement implantée au Liban qui trouve son origine du monastère de saint maron. Son organisation actuelle date de 1736. Elle est placée sous la direction du patriarche d'Antioche.

(2) druze : population musulmane arabophone de rite initiatique dérivé de l'ismaélisme. Elle constitue une part faible de la population libanaise (Environ 3%).

(3) chiïte : population musulmane arabophone du parti d'Ali ibn abu talib, gendre et compagnon du prophète. Ils reconnaissent qu'Ali et les imams de sa famille comme successeurs du prophète. Ils sont partisan d'une application stricte de la charia.

L'histoire libanaise au nord, au sud comme au centre de la montagne, est celle de ces innombrables assassinats de frères, de cousins, de neveux pour se hisser au pouvoir ou pour s'y maintenir. Ici encore il n'y a pas de spécificité, de nombreuses périodes et régions, comme l'Europe, ont bien connu ce phénomène. L'acuité de ces troubles dans le cas du Liban est venu du fait qu'aucune règle de succession pour le pouvoir n'est parvenue à s'établir et qu'il existera toujours, dans la même famille féodale, un prétendant au pouvoir qu'exerce un autre membre de la famille. Dans ces rivalités le recours à l'étranger est une donnée constante, en particulier le recours aux autorités impériales étrangères ou à leurs représentants locaux. Sous l'Empire Ottoman et malheureusement jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, à l'époque où l'entité libanaise va vers sa maturation, la recours aux pachas de Damas ou de Saint Jean d'Acre est une constante de toutes les familles libanaises gouvernantes. Une telle pratique remet en cause l'émancipation que la société du Mont Liban s'efforce de développer et de consolider depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Jusqu'aujourd'hui ces forces centrifuges se trouvent à l'œuvre dans l'histoire libanaise et peuvent servir de clé d'explication à beaucoup de comportements au cours d'événements de la guerre du Liban.

### 1.1.2 La symbiose des communautés, base de l'entité libanaise

Mais la spécificité libanaise, qui s'affirme à partir du XVI<sup>e</sup> siècle dans le Mont Liban, provient de l'émergence de forces d'intégration qui continueront de faire défaut ailleurs au Proche-Orient, durant toute la période de l'Empire Ottoman.

Elle se manifeste par une symbiose socio-économique grandissante entre les trois principales communautés de la montagne, les druzes, les maronites et les chiites. L'affirmation de l'Émirat libanais est le résultat de cette symbiose. D'abord conduit par la dynastie druze des Maan, atteignant une première apogée avec le règne de l'émir Fakhreddine au XVI<sup>e</sup> siècle, l'Émirat passe ensuite aux mains de la dynastie des Chehab, d'origine musulmane sunnite, qui se convertit ensuite au catholicisme de l'Église maronite.

Certes les limites géographiques de l'entité libanaise restent fluctuantes, au gré des résistances et des contre-attaques du pouvoir central ottoman et de ses représentants locaux. Du moins l'entité s'est-elle dotée d'un centre de gravité, le Mont Liban central, et d'un pouvoir local dynastique, même si, à l'intérieur des familles régnantes, les luttes pour le pouvoir restent âpres.

C'est la forte structure féodale druze qui fournit au départ la base de l'Émirat ; c'est la paysannerie maronite en pleine expansion démographique au XVIII<sup>e</sup> siècle qui en assurera la prospérité économique par le défrichement et le terrassement des montagnes semi-arides. C'est enfin l'émergence de l'Europe, en particulier des villes italiennes, ainsi que le début du déclin de l'Empire Ottoman, qui permettent aux émirs du Liban de sortir la montagne de son isolement. Sans cette symbiose si spécifique des communautés libanaises, qui crée le tissu socio-économique, permettant l'émergence de l'entité libanaise, l'Émirat n'aurait jamais existé. La symbiose se traduit par ce phénomène proprement libanais, dans le contexte socio-religieux rigide du Proche-Orient, qui consiste dans la facilité de passage d'une communauté à l'autre en particulier pour les familles dirigeantes. Avec le temps, ces transvasements communautaires joueront surtout au profit des maronites, dans la mesure où la communauté devient un canal privilégié de l'influence grandissante de l'Europe sur les affaires du Proche-Orient.

Pourtant l'affirmation de l'entité libanaise se heurtera tout au long de son histoire à des crises récurrentes, plus ou moins profondes, qui peuvent remettre en cause l'affirmation de l'existence de fondements spécifiques constituant un entité libanaise. Ce fut le cas de la crise de 1840 à 1860, qui a présenté des similitudes troublantes avec celle de 1975.

## 1.2 La crise de 1840-1860 et la reconstitution de la symbiose communautaire

Avant de vivre une période de stabilité intérieure et d'expansion économique pendant près de cent ans, le Liban va connaître une crise confessionnelle liée à des facteurs externes qui va le faire trembler dans ses fondements.

### 1.2.1 Glissement du féodalisme au confessionnalisme, 1840-1861

A la base de cette première grande crise de l'entité libanaise se trouve une rupture de la symbiose entre la communauté druze et la communauté maronite ; elle permet le glissement des conflits familiaux internes, traditionnels dans l'histoire de la montagne, des conflits de caractère féodalo-clanique à un conflit majeur de caractère confessionnel.

En fait, entre 1840 et 1860, on assiste à un alignement progressif de l'affiliation confessionnelle des habitants du Mont Liban sur l'affiliation politique et cela sous le coup de pressions extérieures aiguës qui déstabilisent complètement l'entité libanaise. Ces pressions extérieures ont leur origine dans la rivalité sans pitié que se livrent à l'époque la France et l'Angleterre coloniales pour la domination de la route des Indes. Derrière le très sanglant affrontement des druzes et des maronites on retrouve tout au long de ces années de troubles les projets hégémoniques des deux grandes puissances coloniales de l'époque, la France et l'Angleterre.

A cette cause externe s'ajoutent cependant des facteurs locaux. En particulier, l'embrigadement de la communauté maronite, en plein essor culturel, économique et politique, soutenue par la France, dans la politique très imprudente de l'Emir Bachir II Chéhab. Ce dernier a, en effet, ouvert les portes du pays aux armées d'Ibrahim Pacha, le fils de Mohammed Ali et s'est servi de cette force pour essayer de briser la puissance de la féodalité druze, dernier obstacle à son hégémonie dans le Mont Liban. En réalité Bachir II, par son alliance avec l'Egypte de Mohammed Ali, s'est aligné sur un axe franco-égyptien auquel s'oppose un axe anglo-ottoman qui s'efforce par tous les moyens de contenir l'expansion égyptienne menaçante pour l'Empire Ottoman et les intérêts anglais.

Les répercussions de ce conflit régional à prolongement international sur l'entité libanaise vont prendre un tournure terrible avec les grands massacres de 1840 et de 1860 entre druzes et maronites. Entre 1843 et 1860 un essai infructueux de découpage du Mont-Liban en une préfecture druze et une préfecture maronite ne fait que refléter l'impasse du conflit régional, ainsi que l'incapacité des familles régnantes de la montagne à trouver un terrain d'entente en dehors de la tutelle qu'exercent sur elles leurs protecteurs de l'extérieur.

On voit ici l'imbrication extrême, que l'on retrouvera à partir de 1975, des facteurs internes et externes dans cette crise majeure de l'entité libanaise. On peut penser de façon raisonnable que les troubles libanais du XIX<sup>e</sup> siècle n'auraient jamais pris une tournure aussi violente et des formes confessionnelles aiguës sans le jeu des facteurs externes. Il est symptomatique d'ailleurs que toutes ces violences s'arrêtent en 1861, sitôt trouvé un arrangement entre les cinq puissances coloniales de l'époque et l'Empire ottoman, fatigués du « casse-tête » libanais. Ce sera le statut organique du Mont-Liban, géographiquement amputé de ses périphéries naturelles au nord, au sud et dans la plaine de la Bekaa, régions qui seront mises alors sous la tutelle des pachas de Damas. La gestion de ce Petit Liban, au terme du protocole international qui coiffe le statut organique, est confiée à un gouverneur Ottoman, le Mont-Liban perdant de la sorte l'autonomie conquise par ses émirs depuis trois siècles. Ce gouverneur, aux termes du statut organique, doit être de confession chrétienne, mais sa gestion est surveillée par les consuls des cinq grandes puissances, présents à Beyrouth.

Consacrant le glissement du féodalisme traditionnel de la montagne au confessionnalisme, le statut organique prévoit la constitution d'une assemblée délibérante, siégeant auprès du gouverneur Ottoman, mais dont les membres sont des représentants des communautés religieuses. Il s'agit donc d'une assemblée destinée à trouver un consensus confessionnel, et non pas d'une assemblée démocratique. Les libanais n'y sont représentés qu'en temps que membres d'une communauté religieuse et non pas en qualité de citoyen d'une entité politique émancipée.

Ces années de troubles constituent aussi une période socialement très perturbée. De nombreuses révoltes paysannes interviennent, en particulier en pays maronite où le clergé, en majorité d'origine paysanne, pousse à la contestation de l'ordre féodal. D'éphémères communes populaires se tiennent en certains villages de la montagne avec la participation d'éléments des diverses communautés. Mais sous la pression des facteurs externes de la crise, druzes et maronites connaîtront une évolution contradictoire. En effet, la féodalité druze, soutenue par l'Angleterre et l'Empire Ottoman, réussira à empêcher l'extension de la contestation paysanne dans ses zones d'influence directe, et la tâche lui sera facilitée par les massacres et expulsions de paysans maronites dans les régions qu'elle domine. Cependant, en sens contraire, la France poussera à l'émancipation des maronites, sous la conduite du clergé, avec l'arrière-pensée de création d'un foyer national chrétien dans la région, susceptible d'assurer la pérennité de son influence.

Ainsi est rompue provisoirement la symbiose traditionnelle des communautés, non seulement politiquement, mais aussi socialement. Les facteurs externes, venant se greffer sur les erreurs des grands féodaux libanais, sont responsables de cette rupture qui détruit le tissu social et sape les fondements les plus profonds de l'existence de l'entité libanaise, incarnée dans la constitution de l'Émirat libanais depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle.

### 1.2.2 Le Petit Liban, une entité muselée (1861-1920) (cf cartes)

L'avenir du Liban, devenu Petit Liban à la suite du règlement de 1861, apparaît donc bien sombre. Pourtant, cette entité politiquement muselée et géographiquement diminuée va trouver de nouvelles voies pour affirmer son existence et sa vocation de symbiose communautaire et de pluralisme démocratique

Les intellectuels libanais dans l'émigration, en particulier, en Egypte et aux Etats-Unis mais aussi au Liban vont apporter une contribution fondamentale à la renaissance de la culture arabe et à l'affirmation du droit des provinces arabes de l'Empire Ottoman à l'autonomie, voire l'indépendance. Essayistes, hommes politiques ou hommes de lettres, les Libanais s'illustreront dans le développement de la presse de langue arabe, la modernisation de la langue et de la poésie, la création des nombreux clubs et associations arabes ayant pour but de développer sous diverses formes la conscience nationale des provinces arabes de l'Empire Ottoman. Dans ce grand mouvement de renaissance arabe, appelée la Nahda, les Libanais chrétiens, dont beaucoup de maronites, ouvrent avec leurs concitoyens musulmans du Liban, de Syrie et d'Égypte, un dialogue particulièrement riche sur les rapports de l'islam et de l'arabité, sur la laïcité et la liberté religieuse.

Contrairement à une image très répandue, cette élite chrétienne libanaise est très diverse dans ses opinions politiques. Les partisans d'un Liban chrétien représentent une tendance relativement mineure. Nombreux sont les partisans d'un maintien de la souveraineté ottomane dans le cadre d'une décentralisation accordée aux provinces arabes. Nombreux aussi sont les partisans d'une unité arabe dont le centre de gravité serait la péninsule arabique, cependant que d'autres souhaiteraient une nationalité pan syrienne, bâtie sur l'unité du croissant fertile.

### 1.2.3 Le Grand Liban : une entité enfin souveraine (1920-1967) (cf cartes)

De 1920 à 1967 le Liban va connaître une période de prospérité, favorable au développement de l'élite multi communautaire. Elle laissera se développer une atmosphère de grande liberté, favorable à la symbiose communautaire rendue plus complexe par l'intégration de la communauté sunnite aux trois communautés traditionnelles de la montagne

Le 1er septembre 1920 le Général Gouraud, Haut-Commissaire de la République française au Liban et en Syrie, proclame la naissance du Grand-Liban en présence notamment du patriarche maronite et du Grand Mufti des musulmans. A la Moutassarifiya du Mont-Liban, sorte de gouvernorat autonome, qui comprenait presque exclusivement des maronites et des druzes, et à la ville de Beyrouth, s'ajoutent des territoires pris sur la Syrie, soit quatre cantons de la Bekaa, Tripoli, ainsi que Tyr et Saïda. La création du Grand-Liban est confirmée par la Déclaration de Mandat de 1926. L'élite politique libanaise imprégnée d'idéologie pluraliste et démocratique, baptisé Nahda, saura trouver les formules de compromis entre les impératifs de la démocratie, du pluralisme et la malheureuse institutionnalisation du confessionnalisme politique que le règlement de 1861 a imposé au pays et que le mandat français a perpétué et amplifié. Ces formules seront consacrées par le fameux pacte national de 1943, en vertu duquel l'aile militante chrétienne de la communauté maronite abandonne l'idée d'une protection étrangère sur un Liban à dominante chrétienne, cependant que l'aile pan syrienne ou pan arabe de la communauté sunnite accepte définitivement l'existence d'un Liban indépendant. A titre de garantie de cet arrangement il est entendu qu'un maronite exercera les fonctions de chef de l'Etat, un sunnite celle de président du conseil et un chiite celle de président de la chambre des députés.

Un seul nuage passera durant les cent ans qui vont de 1861 à 1967, sur la reconstruction d'une symbiose communautaire désormais encore plus riche par l'apport sunnite : ce sont les troubles de 1958. La question est souvent posée de savoir si le nassérisme, forme militante et radicalisante du nationalisme arabe unitaire, a menacé alors l'existence du Liban. Ici encore, on ne peut manquer de remarquer combien les circonstances régionales et internationales ont joué dans cette crise et combien elles ont été imbriquées dans les facteurs locaux, car la déstabilisation n'est pas seulement libanaise. Elle a touché aussi l'Irak qui perd sa monarchie dans la violence et la Jordanie dans un contexte de tension internationale : celle de la triple intervention israélo-anglo-française en Égypte et les efforts des Etats Unis pour faire entrer les pays arabes dans le fameux pacte de Bagdad destiné à empêcher une expansion de l'Union soviétique aux Proche et au Moyen-Orient. Imprudemment, le président du Liban de l'époque, Camille Chamoun, tout comme l'émir Bachir Chehab II au siècle passé, choisit de s'aligner ostensiblement sur un camp. On a donc pendant quelques mois une conjonction de facteurs locaux, régionaux et internationaux qui déstabilisent le Liban. Mais l'orage passe vite et avec l'accession au pouvoir du Général Fouad Chéhab (1958-1964) à la présidence de la République ; le Liban franchit une nouvelle étape positive dans l'intégration économique et sociales des communautés et le développement d'un Etat moderne.

Malheureusement, à partir de la fin des années soixante réapparaît une conjoncture de facteurs locaux, mais surtout régionaux et internationaux qui vont, comme au XIX<sup>e</sup> siècle, secouer les fondements même de l'entité libanaise, c'est à dire à la symbiose de ses communautés religieuses.

### **1.3 La déstabilisation de l'entité libanaise à partir de 1967**

Plus de cent ans ne suffiront pas à tisser des liens suffisants pour permettre au Liban d'échapper aux facteurs de désintégration locaux, régionaux, et internationaux qui vont faire leur œuvre à partir de la fin des années soixante.

#### 1.3.1 Un jeu régional et international à sans vainqueur.

Ces affrontements semblent être un jeu à somme nulle dans la mesure où aucun des intervenants ne parvient à prendre un avantage suffisamment important avant que l'autre ne vienne l'annuler.

Cette logique du jeu sans vainqueur est apparue de façon encore plus évidente depuis l'invasion du Liban par Israël en juin 1982. Ainsi le mouvement national libanais et les mouvements armés palestiniens paraissaient au printemps 1976 dominer la situation sur le plan militaire. Au cours de l'été de la même année tous leurs gains ont été annulés par l'intervention syrienne qui sera légitimée à l'automne par des décisions de la Ligue arabe. A leur tour les gains syriens au Liban seront annulés progressivement par l'alliance des Phalanges libanaises avec Israël au centre du Liban, la mise en place de la milice de Saad Haddad aux ordres d'Israël dans la bande frontalière au Sud du pays.

Ce jeu culminera avec l'invasion israélienne de 1982, le désarmement du Mouvement national libanais, l'élection successive à la Présidence de la République libanaise de deux chefs phalangistes (Bachir Gemayel assassiné quelques jours après l'élection, puis son frère Amine). En quelques mois cependant, la situation sera de nouveau renversée. Au cours de l'été 1983, les milices phalangistes perdront, contre les milices druzes reconstituées, les sanglantes attaques du Chouf dans le Mont Liban. Les canons syriens tiendront à merci les contingents de la force multinationale de paix présente à Beyrouth et le chef du Mouvement national libanais, Walid Joumblatt, fils de Kamal Joumblatt assassiné en 1977, réapparaît comme l'arbitre de la situation libanaise. Cependant que derrière l'influence syrienne se profile une présence soviétique massive qui tient en échec tous les acquis américains au Liban, réalisés à la faveur de l'invasion israélienne.

Ainsi l'échiquier libanais reste ouvert à tous les coups. Au moins une vingtaine d'armées régulières et de milices représentant les intérêts les plus divers et les plus contradictoires sont présentes sur le sol libanais. La signification d'un tel phénomène ne peut certes relever des seules contradictions des composantes de la population libanaise. Les faux problèmes d'équilibre communautaire dans l'entité libanaise ne sont en fait que la surface d'un glacis beaucoup plus vaste et plus complexe pour qu'un aussi grand nombre de forces armées se soit établi sur ce territoire minuscule.

#### 1.3.2 Une classe politique défaillante

L'absence de renouvellement effectif de la classe politique libanaise depuis 1920 sera un moteur puissant de l'émergence des mouvements de contestation à l'intérieur de la vie politique libanaise à partir du milieu des années soixante.

La jeunesse libanaise, en particulier, sera un terrain fertile pour les idéologies les plus radicales qui, avec le temps, serviront de piège favorisant le développement des sentiments sectaires. En effet, ces mouvements de contestation seront pris dans le tourbillon d'une déstabilisation beaucoup plus large qui est celle de l'ensemble du Proche-Orient. Les contestataires de l'ordre libanais, à droite comme à gauche, chrétiens ou musulmans renoueront alors avec les plus détestables traditions centrifuges du Mont-Liban, celle d'un recours constant à l'étranger dans une lutte sans merci et sans règle pour le pouvoir.

Pris au piège de ce recours, le chaos libanais du XX<sup>e</sup> siècle ne reflètera plus que les tensions régionales, tout comme entre 1840 et 1860 il ne faisait que refléter la rivalité des puissances coloniales. Dans cette optique l'alliance mouvementée de la plus grande famille féodale du Mont-Liban, celle des Joumblatt, avec les mouvement armés palestiniens et la Syrie en vue de réduire les prétendus privilèges maronites dans la gestion du Liban, apparaît dans la même lignée que la réponse tardive à la politique d'alliance de l'émir Bachir II Chehab au XIX<sup>e</sup> siècle avec les armées égyptiennes d'Ibrahim Pacha en vue de réduire les privilèges de la féodalité druze.

Cette récurrence des forces de désintégration dans l'existence de l'entité libanaise n'intervient donc qu'à la faveur de conjonctures régionales et internationales, elles-mêmes désintégratrices de la société du Proche-Orient après la défaite arabe de juin 1967.

### 1.3.3 L'effondrement de l'ordre de la Nahda (1)

La Nahda va éclater sous l'effet de quatre éléments principaux : l'effacement du nationalisme arabe, la disparition d'une génération d'hommes politiques et de la classe populaire qui soutenait la Nahda, enfin la rupture avec une politique de non alignement.

Il y a tout d'abord l'effacement du nationalisme arabe classique. Ce nationalisme bourgeois et laïc, en partie théorisé par les Libanais, avait certes été radicalisé par le nassérienne ; malgré cela, on peut considérer le nationalisme arabe nassérien comme la continuation du nationalisme arabe bourgeois. Avec l'effacement du nassérisme, c'est bien en effet l'ensemble du nationalisme arabe qui est atteint, aussi bien dans sa force sociale et idéologique que dans ses aspects institutionnels, symbolisé par la perte d'influence de la Ligue Arabe.

S'agissant de la force sociale et idéologique, divers facteurs ont contribué à discréditer le nationalisme arabe : l'échec de toutes les tentatives d'unité arabe ; les rivalités féroces entre partis politiques arabes se réclamant de l'idéologie unitaire ; bien plus, des rivalités sanglantes à l'intérieur même d'un parti politique comme le cas de Baas ; l'échec dans la lutte face à Israël ; enfin l'émergence en Egypte, sitôt Nasser disparu, du pouvoir sadatien qui tourne en ridicule toute la période nassérienne. Le chemin est ainsi ouvert à l'apparition des idéologies fondamentalistes islamiques.

S'agissant des aspects institutionnels, c'est-à-dire pour ce qui concerne la Ligne arabe, mécanisme institutionnel de solidarité entre pays arabes, le discrédit n'est pas moins grand, pour les mêmes raisons. En témoignera l'échec du rôle de la Ligue arabe pour stabiliser la situation libanaise : aux «casques verts» de la Ligue succédera la force multinationale de maintien de la paix, symbole éloquent du retour en force de l'influence occidentale au Proche-Orient. La signature des accords de Camp David et l'expulsion de l'Égypte de la Ligue constituent un autre témoignage de l'échec de la Ligue en tant qu'institution de solidarité pan arabe. Certes, la Ligue arabe, transplantée à Tunis, a survécu à ces deux grandes épreuves et cela doit être porté à son actif. Mais il n'en reste pas moins que le rôle qu'elle a pu jouer entre 1964 et 1976, par l'organisation des sommets des chefs d'Etat arabes, pour réduire les conflits interarabes et trouver un consensus minimal entre des politiques arabes contradictoires, a perdu de plus en plus de son efficacité face à un monde arabe dont la solidarité tend à disparaître après l'éphémère mouvement de gloire de la guerre israélo-arabe d'octobre 1973.

Le deuxième aspect de l'effondrement de l'ordre de la Nahda tient dans la disparition de la génération des hommes politiques de l'indépendance. L'effacement du nationalisme arabe classique s'est naturellement accompagné de la disparition des hommes politiques et chefs d'Etats de la période où l'indépendance des pays arabes a été acquise, soit celle des années

(1) Nahda : idéologie pluraliste et démocratique, qui a servi de fondement socioculturel et politique du Proche-Orient depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, mais surtout depuis la fin de la Première Guerre mondiale. En arabe Nahda signifie renaissance.

quarante-soixante. Bourgeois libéraux ou officiers radicaux, il s'agissait d'une génération qui avait été formé durant la période coloniale et dont l'univers était celui de la laïcité et de la démocratie.

Plus encore, la disparition des classes moyennes, support des valeurs de la Nahda, va accélérer son éclatement. Celles-là issues de l'application du radicalisme sociopolitique d'inspiration nassérienne dans divers pays arabes ont en effet disparu. Ayant émergé grâce au développement des secteurs publics et des entreprises d'État, elles ont été le pilier d'une conscience nationale pan arabe, socialisante et laïcisante. L'inflation déclenchée par la prospérité pétrolière a marginalisé ces classes moyennes au profit de nouvelles couches sociales, celles qui ont émigré vers les pays pétroliers ou profité dans leur propre pays des spéculations diverses dues à l'afflux de capitaux pétroliers. Ces nouvelles couches sociales sont imprégnées de fondamentalisme religieux sécrété par les gouvernements des pays pétroliers ; elles sont surtout motivées par la satisfaction des besoins de consommation. A la génération bruyante de l'émancipation laïque et socialisante a succédé la génération pieuse de la consommation. On ne s'étonnera donc pas que les images des championnats de football aient plus ému les foules arabes au cours de l'été 1982 que le siège de Beyrouth par l'armée israélienne. Comparé à ce que fut l'atmosphère au cours de l'intervention de Suez en 1956, on peut mesurer le changement fondamental survenu dans la société arabe.

Enfin la disparition du non-alignement en matière de politique étrangère est le dernier fondement de l'ordre ancien qui s'écroule. L'expansion du nassérisme s'était faite dans le giron du mouvement des pays non alignés ; dès le milieu des années soixante-dix la tendance est renversée, les Etats-Unis retrouveront au Proche-Orient une présence prépondérante, cependant que l'Union soviétique y connaît ses plus cuisants revers.

Ainsi la défaite arabe de 1967 aura précipité la déstabilisation du Liban, en raison de la conjonction de facteurs locaux et régionaux, qui vont mettre un terme à une grande période de prospérité où la Liban avait pu croire à un avenir radieux dans un cadre multiconfessionnel et multiconfessionnel.

## **1.4 Les facteurs nouveaux de déstabilisation**

Face à l'ordre ancien qui s'est écroulé, plusieurs facteurs, dont la dynamique ont accéléré la disparition sans pourtant parvenir à établir un ordre nouveau, vont permettre la focalisation sur la scène libanaise de la destruction de l'œuvre chéhabiste (1) fondée sur un Etat multiconfessionnel laïc.

### 1.4.1 La dynamique sioniste (2) devient ouvertement annexionniste

En 1948 la création d'un Etat Israélien, sous la pression internationale faisant suite à l'holocauste subi par le peuple Juif, a été ressentie par les Etats Arabes comme une menace pour la stabilité du Proche-Orient et la cause des déboires du peuple palestinien. De plus, l'attitude israélienne a beaucoup contribué au développement d'une dynamique fondée sur l'utilisation de la force armée en menant une politique mettant davantage l'accent sur l'affrontement que sur le dialogue avec le monde arabe.

(1) Chéhabisme : doctrine issue de la politique de modération menée par Fouad Chéhab de 1958 à 1964.

(2) Sionisme : du nom du colline de Jérusalem. Mouvement dont l'objet fut la constitution en Palestine d'un Etat Juif. Ce mouvement fut fondé par David HERZL en 1897.

Puissance militaire de plus en plus considérable, l'État israélien, avec l'arrivée au pouvoir de la coalition des partis religieux sous la direction de Menahem Begin, va se montrer annexionniste et expansionniste. Alors que les tendances à l'annexion étaient niées par le sionisme des travaillistes qui prétendaient rendre les territoires contre la paix, le sionisme de la droite israélienne s'affirme avec fierté annexionniste et légitime les conquêtes territoriales réalisées par la force militaire, la confiscation des terres et des eaux. En dépit de toutes les condamnations verbales d'une telle politique par les organes des Nations Unies ou ceux de la Communauté Européenne, rien ne viendra mettre un terme à la colonisation de la Cisjordanie que les accords de Camp David, signés entre l'Égypte et Israël, accélèrent.

#### 1.4.2 L'émergence des mouvements armés palestiniens et la consécration de l'OLP

La résistance palestinienne s'affirme à partir du milieu des années soixante grâce à un climat de révolution anti-impérialiste à l'échelle mondiale. C'est l'époque de la guerre du Vietnam, de la guérilla en Amérique latine, de la Révolution culturelle en Chine, de Mai 68 en France et des grandes contestations estudiantines en Allemagne et en Italie.

Portée par ce souffle international, la résistance palestinienne se veut l'alternative aux échecs du nationalisme arabe porté par le nassérisme, et l'alternative à l'impuissance des armées arabes face à Israël. Elle véhicule tout à la fois du nationalisme proprement palestinien et de l'idéologie révolutionnaire universalisante où le nationalisme arabe de la Nahda n'apparaît plus que comme un instrument des forces impérialistes.

L'OLP viendra se fixer au Liban après son échec en Jordanie ; elle s'y laissera prendre au piège des rivalités entre groupes politiques libanais et y deviendra l'otage des forces israéliennes et syriennes, perdant ainsi en quelques mois tous les acquis des quinze années précédentes.

#### 1.4.3 L'émergence d'un pouvoir fort et stable en Syrie

L'arrivée au pouvoir d'Hafez el Assad contribue au développement d'une nouvelle donne régionale qui va avoir des implications sur le territoire libanais.

Durant les années cinquante et soixante, la Syrie avait été en proie à une instabilité sociale et politique chronique ; son poids régional face à l'Égypte et à l'Irak était inexistant. Avec le début des années soixante-dix, la Syrie connaît la continuité du pouvoir d'un seul homme, Hafez el Assad. A la faveur de la déstabilisation libanaise, de la neutralisation de l'Égypte par les accords de Camp David, enfin au seuil des années quatre-vingt, de la guerre irako-iranienne, la Syrie acquiert une stature régionale et un pouvoir politique de plus en plus fort et sûr de lui. Une alliance privilégiée avec l'Union soviétique, des relations étroites à la fois avec le royaume saoudien, l'Iran khomeyniste et la Libye de Kadhafi ainsi que des canaux de communication toujours ouverts avec les États-Unis font de la Syrie une pièce maîtresse d'un équilibre de plus en plus instable au Proche-Orient. Cette Syrie, forte et régionalement prépondérante, déploie une politique intérieure, régionale et internationale qui ne répond évidemment plus aux anciennes règles organisées par l'ordre de la Nahda et qui en particulier, à l'instar d'Israël, pratique la politique des faits accomplis, militaires et politiques.

#### 1.4.4 L'émergence du pouvoir pétrolier et du fondamentalisme religieux

Le dernier facteur de la désintégration de l'ordre ancien, mais non le moins important est constitué par le pétrole. La prospérité pétrolière déclenchée par le quadruplement des prix du pétrole en 1973 va en effet avoir trois conséquences majeures :

- Donner un poids démesuré à deux pays pétroliers qui vont suivre des politiques régionales parfaitement contradictoires : l'Arabie Saoudite et la Libye.

- Déclencher une vague de fondamentalisme islamique qui va changer le paysage du Proche et du Moyen-Orient. Le fondamentalisme islamique aura une double origine et deux colorations différentes : d'abord un fondamentalisme d'État, pratiqué d'un côté par l'Arabie Saoudite et les pays sur lesquels elle exerce une influence directe (pays de la péninsule Arabique et Égypte), de l'autre par la Libye et les pays qu'elle s'efforce de satelliser ; d'autre part, un fondamentalisme populaire de réaction aux excès socio-économiques provoqués par la richesse pétrolière et aux échecs des politiques de modernisation. Ce fondamentalisme aussi aura deux couleurs, l'une sunnite, l'autre chiite qui triomphera lors de la révolution iranienne et se transformera en fondamentalisme d'État exportateur du radicalisme islamique chiite dans les autres pays musulmans du Moyen-Orient à majorité sunnite.

-Disloquer les structures sociales du Proche-Orient. En réalité le fondamentalisme islamique ne surgit qu'à la faveur de cette dislocation. La richesse pétrolière déclenche, en effet, une forte inflation dans l'ensemble de la région proche-orientale. Celle-ci rabote le statut des classes moyennes issues de l'ordre nassérien des années précédentes et crée de nouveaux groupes sociaux dont le statut repose sur l'adhésion à l'une ou l'autre des formes de fondamentalisme religieux et sur les modes de consommation sécrétés par la richesse pétrolière et les élites dirigeantes qui y ont accès. Cependant que le pétrole provoque le déclin des activités productrices dans l'industrie et l'agriculture, il pousse à la constitution d'activités économiques parasites dans l'immobilier et les services. De ce fait le fondamentalisme islamique peut servir tout à la fois de paravent ostentatoire à de telles activités ou de valeur de refuge à l'aliénation qu'elles entraînent.

### **Conclusion de la première partie**

L'entité libanaise, dont l'origine se puise dans les hauteurs du Mont Liban, a puisé son essence dans la symbiose des trois communautés maronites, druzes et chiites. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle le Liban a traversé tour à tour des périodes de troubles qui ont remis en cause ses fondements et des périodes qui lui ont permis de renforcer son unité. Après avoir surmonté une crise importante entre les communautés maronites et druzes de 1840 à 1860, le Petit Liban, puis le Grand Liban vont permettre au pays de devenir une nation souveraine, exemplaire au cœur du Proche-Orient, notamment à travers la Nahda. Pourtant la fin du rêve pan arabe en 1967 remet les facteurs de désintégration sur le devant de la scène.

Après cinq siècles d'existence le Liban se trouve à la croisée des chemins où l'on entraîne les diverses influences locales, régionales et internationales. Entre le renforcement de l'entité libanaise et son délabrement, de nombreuses voix s'étaient exprimées pour mettre en garde contre une « cyprianisation » du Liban, Chypre venant d'être partagée en deux à l'été 1974. Toutes les alarmes ne reposaient pas sur une même analyse des risques, ni ne répondaient aux mêmes motivations. Mais dans toutes affleuraient le pressentiment d'une précarité du Liban qui ne lui permettrait pas de résister longtemps aux menaces inhérentes à sa propre évolution et aux modifications survenant dans la géopolitique du Proche-Orient.

## **2 Les données de base du conflit de 1975-1990**

Placé au cœur de ces changements le Liban va devenir un espace conflictuel ayant une fonction géopolitique très importante, car permettant de faire l'économie de véritables guerres régionales qui auraient pu provoquer un affrontement à l'échelle internationale. Partant du contexte géopolitique régional l'analyse de la violence au Liban conduit naturellement à exposer les facteurs internes de dislocation puis leurs interpénétrations pour comprendre quels sont les mécanismes qui vont les transformer en détonateurs de violence pendant plus de quinze années.

### **2.1 Les données régionales : une géopolitique méconnue**

Les schémas géopolitiques fondés sur des conceptions binaires du bien et du mal, sans rapport avec les situations réelles de conflit vécues au Proche-Orient par toutes les composantes et non tel ou tel groupe qui aurait été seul victime des forces du mal, n'ont aucune valeur explicative. Ils n'en ont autant moins qu'aucune donnée historique n'est introduite correctement dans l'analyse, sinon dans l'amalgame ou la simplification.

En fait plusieurs données de bases géopolitiques permettent une approche objective du conflit du Proche-Orient où le Liban occupe une place privilégiée après que la Palestine a glissé du premier rang qu'elle a occupé sur la scène entre 1969 et 1982, date de l'invasion israélienne du Liban.

### 2.1.1 Le problème de succession de l'empire Ottoman

Les problèmes de succession de l'Empire Ottoman n'ont jamais été réglés. Disparu à la fin de la première guerre mondiale, cet empire, dont le long déclin et l'agonie avaient créé ce que l'on appelait au XIX<sup>e</sup> siècle la question d'Orient, n'a jamais eu de succession correctement assumée, dans les Balkans, comme au Proche-Orient.

L'empire Ottoman était une société pluriethnique et pluricommunautaire qui a réussi à gérer durant plusieurs siècles des territoires sur lesquels vivaient des populations d'origine ethniques différentes, de souches tribales diverses et d'affiliations religieuses variées. C'est pourquoi d'ailleurs la diversité de la société du Moyen-Orient a toujours facilité la tâche aux invasions des grands conquérants, mais les a aussi régulièrement empêchés de parvenir à instaurer durablement un pouvoir établissant une paix interne stable.

C'est en fait le Liban, fort de ses propres traditions qui sera l'héritier du pluralisme classique de l'Empire Ottoman, accueillant réfugiés arméniens, assyriens, kurdes fuyant les massacres entraînés par la chute de l'Empire. L'organisation de sa vie politique et ses structures étatiques garderont de nombreux traits du système politique ottoman classique dans son pluralisme tolérant. Le système libanais sera cependant à son tour détruit par les ambitions régionales de ses voisins et la rivalité des grandes puissances.

Le succès qu'a connu l'Empire Ottoman peut s'expliquer par le double visage qu'il a su donner de l'idéologie religieuse islamique. D'un côté, les Ottomans ont conduit un islamisme sunnite rigoriste, pourchassant le chiisme. D'un autre côté, ils ont mené un islamisme libéral afin de conforter les chrétiens et les juifs dans l'autonomie que leur accorde le texte coranique pour gérer leur statut personnel et les affaires de leurs communautés. Ainsi les chrétiens orientaux seront reconnus par les Ottomans dans leurs diversités. Leurs chefs seront toujours reconnus et entendus dans la conduite des affaires de l'Empire. Le système, qui fonctionne bien, connaît quelques soubresauts au XIX<sup>e</sup> siècle, dont les Libanais seront les premières victimes entre 1840 et 1860 dans les affrontements entre druzes et maronites. Il se heurte aux défis d'une Europe conquérante qui lui parvient avec ses idées démocratiques et nationalistes et à l'évolution de l'islam qui, comme toute philosophie, évolue. Ce système pourra ainsi être ouvert et rationaliste ou fermé et intolérant.

Héritant de ces phénomènes le Liban sera, au XX<sup>e</sup> siècle comme au XIX<sup>e</sup>, au cœur des rivalités de puissance au Proche et Moyen-Orient, chacun voulant une nation, une voix aux affaires, notamment lorsque l'Empire Ottoman vient à disparaître.

### 2.1.2 Le nationalisme arabe, successeur malheureux de l'Empire Ottoman

La France et la Grande-Bretagne, à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle, furent les successeurs de fait de l'Empire Ottoman, celle-ci étant légalisée en 1926 par le système des mandats que la Société des Nations accordait aux deux puissances occupantes, l'Irak, la Palestine et la Transjordanie à la Grande-Bretagne, la Syrie et le Liban à la France.

Cependant cette succession est contestée d'emblée par les tenants du nationalisme arabe dans la région, comme par exemple le Parti National Syrien (PNS). Puisant ses sources dans la renaissance de la langue et de la culture arabes, la Nahda, comme on l'a nommée, sera l'œuvre de personnalités chrétiennes et musulmanes d'Égypte et des autres villes de Syrie, d'Irak et de Palestine, appartenant aux groupes sociaux supérieurs de la société, qui souhaitent s'appuyer sur l'expérience de l'Empire Ottoman pour le démocratiser et l'adapter à l'évolution de la société. La Nahda présente deux caractéristiques remarquables : une participation active des chrétiens qui témoigne de leur totale appartenance à la civilisation

arabe ainsi qu'une volonté des musulmans de moderniser l'islam rigoriste pratiqué par les Ottomans pour l'adapter au monde moderne.

Cependant pour se développer et lutter contre les puissances mandataires la Nahda doit mobiliser les masses urbaines gonflées par le flux migratoire des campagnes vers la ville, qu'entraîne la modernisation économique. D'élitiste et bourgeois le nationalisme arabe se fera de plus en plus populiste, oubliant le contenu démocratique, libéral et constitutionnaliste de la première génération pour prôner l'établissement de partis uniques et de rassemblement des masses pour lutter contre les puissances mandataires.

Une fois les puissances mandataires évincées, c'est la lutte contre Israël considéré comme la cause des malheurs du peuple palestinien et la lutte contre l'impérialisme américain, qui alimente la montée du radicalisme. Cependant personne ne réussira à prendre la tête d'un mouvement permettant d'unifier les grandes tendances du nationalisme arabe. Il se heurte aux intérêts particuliers qui, à chaque fois, viendront briser son élan. La Syrie qui s'y est essayée, entre 1958 et 1961, dans le cadre d'une République arabe unie, a été par la suite un des Etats le plus sourcilieux sur la question de sa souveraineté. Le nassérisme aurait pu être cette force, mais l'écrasante défaite devant Israël en 1967 devait entraîner sa chute irrémédiable.

### 2.1.3 Les manipulations israéliennes dans le problème de la succession ottomane

On oublie trop souvent que le mouvement sioniste, dès l'écroulement de l'empire Ottoman, a réclamé sa succession sur les territoires à forte connotation biblique : la Palestine bien sûr, mais aussi d'autres territoires, syriens, égyptiens, transjordaniens et bien sûr libanais. En réalité la dynamique efficace du sionisme qui a conduit en 1948 à la création de l'Etat d'Israël et au déploiement d'une stratégie musclée dans toute la région, a fait de l'existence israélienne un facteur de premier plan dans le règlement difficile de la succession de l'Empire Ottoman et les événements du Liban. Ce facteur a agi depuis le début du siècle sur trois plans.

Tout d'abord le choix sioniste, d'aller vers une société ségrégative a remis en cause la tradition d'une société de pluralisme ethnique et religieux de la société ottomane. Ainsi l'émergence brusque et victorieuse d'un Etat juif refusant le pluralisme de l'Empire sur le territoire palestinien a pu servir de modèle à ceux qui, parmi les groupes minoritaires de l'Empire, poursuivaient l'espoir d'avoir un jour leur propre pays. Dès 1947, un évêque maronite de Beyrouth avait réclamé, pour les chrétiens libanais, le droit de créer un Etat chrétien. L'Etat israélien ne manquera pas d'établir de nombreux projets de déstabilisation du Liban pour en briser la symbiose islamo-chrétienne. Il ne fera qu'attendre les années soixante-dix pour les mettre en action lorsque les mouvements palestiniens armés rentreront en action au Liban.

Ensuite, la création d'Israël a ouvert la porte toute grande du Proche-Orient aux Etats-Unis et à l'Union soviétique. Celle-ci a vu là un Etat gouverné par des immigrants russes et polonais, pouvant constituer un tremplin pour l'expansion du socialisme. Les Etats Unis avec leur tradition biblique, mais aussi tous les Etats occidentaux encore marqués par l'holocauste subi par les juifs, ont été amenés à soutenir la création d'Israël. Si l'Union soviétique déçue par sa relation avec Israël s'engagera plus tard aux côtés des pays arabes, les Etats-Unis de leur côté, ont été amenés à faire d'Israël leur allié privilégié dans la région. Le territoire palestinien est devenu le théâtre de l'affrontement indirect entre ces deux superpuissances, ce dont le Liban a fait les frais à partir de 1975. Dernier fragment de l'Empire Ottoman, fragile et malade de la conjoncture régionale, il était condamné à sombrer dans une rivalité brutale dont son territoire est devenu le champ principal.

Enfin, Israël a conquis une certaine autonomie militaire grâce à ses liens privilégiés avec les Etats-Unis qui l'ont autorisés à influencer sur l'évolution politique du Proche-Orient par des coups de force militaires comme l'invasion du Liban Sud en 1982, pour annihiler l'existence de l'OLP.

En effet, Israël a toujours su tirer bénéfice de l'appui américain, car son affaiblissement aurait été préjudiciable à la présence américaine dans la région. Israël n'a bien sûr pas le poids démographique de l'Empire Ottoman mais sa politique visant à faire émerger des entités communautaires sur les décombres de l'ancienne société ottomane pluraliste ne fait aucun doute. Sa politique a été longtemps un succès, mettant à bas le nationalisme arabe en 1967, puis le Liban, avant d'être contraint à partir des années quatre vingt dix d'entamer les négociations avec les palestiniens.

Israël n'a cependant pas été le seul facteur de changement négatif dans les données de la succession de l'Empire Ottoman. Dans la péninsule Arabique et le golfe arabo-persique de profonds bouleversements ont affecté la société du Moyen-Orient.

#### 2.1.4 Wahhabisme (1), pétrole et intégrisme islamique

L'épopée de la dynastie saoudienne s'appuyant sur l'intégrisme fermé et brutal de la doctrine wahhabite a créé des faits nouveaux dans la succession de l'empire Ottoman. D'abord combattu pendant les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles par le pouvoir ottoman le wahhabisme prendra sa revanche après l'effondrement de l'Empire Ottoman, se taillant un énorme royaume au cœur de la péninsule arabique sur les décombres des anciennes notabilités régnantes, en particulier les Hachémites, gardiens de La Mecque, porteurs d'un islam réformiste, ouvert et tolérant, qui se replie sur la Transjordanie et l'Irak. Se cantonnant au début dans la péninsule arabique il est freiné par le nationalisme arabe, cependant les Etats Unis ne manqueront pas d'encourager une solidarité islamique militante pour contenir l'influence de Moscou dans la région, notamment au Caire, à Bagdad, à Damas et dans les deux Yémen. L'Arabie Saoudite, le Maroc et le Pakistan seront les piliers d'un ordre islamique dont un début de consécration verra le jour en 1969 avec la création de la Ligue des Etats islamiques. En réalité, l'échec du nationalisme arabe nassérien, en 1967, facilite l'émergence de l'intégrisme dans la région car Anouar El Sadate favorisera son développement dans sa lutte contre les forces nassériennes. Mais c'est surtout la richesse pétrolière décuplée après la guerre d'octobre 1973, qui donne son poids démesuré à l'Arabie Saoudite dans la politique régionale. Les subsides tirés du pétrole vont être un levier puissant pour répandre dans la société du Proche et du Moyen-Orient, la culture de l'intégrisme religieux le plus rigoriste.

La montée du sentiment sectaire islamique ne pouvait objectivement que venir compléter la volonté de déstabilisation d'Israël, conduisant les chrétiens d'Orient à un mouvement de repli sectaire.

Au Liban les Phalangistes (1), solidement encadrés par le sectarisme israélien auront le vent en poupe. Malgré la sollicitude dont ils seront l'objet de la part du royaume saoudien, ils développeront un climat de phobie islamique.

De même, la surenchère rigoriste est déclenchée entre sunnites et chiïtes, illustrée par la prise de pouvoir des chiïtes de Khomeiny en Iran s'enfermant dans un rigorisme extrême pour isoler les sunnites qui faisaient la loi islamique depuis des siècles. Le Liban de nouveau en a fait les frais, les musulmans libanais étant divisés entre sunnites et chiïtes, que sépare un lourd contentieux social et historique.

#### 2.1.5 Vitalité et fragilité des Etats arabes

La succession de l'Empire Ottoman a été recueillie par les Etats mis en place par le colonialisme anglais et français, sauf pour l'Egypte, pays plus que millénaire. Le découpage opéré par les puissances européennes a toujours été contesté au moins verbalement.

(1) Wahhabisme : doctrine des Wahhabites, musulmans sunnites, membre d'une communauté puritaine dont le fondateur fut Muhammad ibn abd al wahhad (1703-1792).

Il a cependant institué des Etats qui, avec le temps, se sont structurées sur de nouvelles forces sociales peu disposées à abandonner leur position dominante dans les pays où elles ont pris le pouvoir. C'est surtout la nostalgie de l'unité de l'Empire qui a longtemps fait percevoir au niveau populaire les frontières comme artificielles, d'où le succès du nationalisme arabe jusqu'en 1967 ayant pour objectif de rassembler les peuples de la région dans une entité unique. Ceci peut expliquer le succès du nationalisme islamique, aspect fantasmagorique de l'intégrisme musulman qui rêve de l'unité de tous les croyants musulmans.

Les frontières tracées par la colonisation n'ont pas été plus artificielles que d'autres, le problème étant l'hétérogénéité à l'intérieur de frontières d'un seul Etat, car la vie des sociétés du Proche-Orient s'est historiquement cristallisée autour des grandes villes qui ont toutes connu leurs heures de gloire. Ainsi en Syrie, Alep et Damas ; en Irak, Bagdad et Mossoul ; au Liban, Tripoli et Beyrouth ; etc. Dans leur vie locale, les Etats arabes regroupant plusieurs provinces de l'Empire Ottoman ont connu des querelles violentes pour le contrôle de l'appareil d'état entre les forces sociales dominantes issues des anciennes provinces, en même temps que des bouleversements des rapports de force sociaux, en particulier entre ruraux et citadins comme ce fut le cas au Liban dans la rencontre entre les "émirs de la montagne druze" et la société de la ville au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ces luttes ont pourtant souvent contribué à consolider les pays, ainsi on ne peut nier l'existence d'une identité syrienne ou irakienne. L'identité palestinienne, même privée d'état, est toujours restée très vigoureuse pour un combat qui avait commencé sous le signe du nationalisme arabe et non du régionalisme palestinien. Au Liban, toutes les factions combattantes se sont réclamées d'une appartenance à l'identité libanaise, alors qu'avant le conflit cette entité était considérée comme une pure création de l'impérialisme français.

Ainsi vitalité pour certains Etats mais aussi fragilité car bon nombre des équipes dirigeantes ont une assise clanique ou sectaire, qui font régner la terreur et ne gagnent des appuis qu'aux faveurs de la corruption ou la distribution de certains avantages.

Ainsi la géopolitique du Proche-Orient ressortit à une complexité à plusieurs niveaux. Nombre de préjugés renforcés par la presse ont brouillé toute compréhension d'un conflit dans lequel le Liban s'est trouvé coincé. En fait rien dans cette géopolitique n'est compréhensible sans un retour à l'Empire Ottoman, aux circonstances de sa disparition et au vide qu'elle a causé. Les puissances coloniales n'ont comblé ce vide qu'une courte période. Israël s'y est engouffré avec force, déclenchant des ondes de choc brutales dans toute la région. Sa présence dynamique, cause d'au moins cinq guerres ouvertes ( 1948, 1956, 1967, 1973, 1982), mais aussi la réalité des régionalismes arabes ont paralysé la concrétisation de toute revendication de légataire impérial sur les populations du Proche-Orient. Le Liban, dont le

(1) : Phalangiste : membre des phalanges libanaises. Mouvement politique et militaire chrétien fondé en 1936 par pierre GEMAYEL.

destin ne peut être envisagé isolément a subi plus que les autres les conséquences des différents enjeux géopolitiques régionaux. Ceux-ci ayant été évoqués il est possible maintenant de se pencher sur les caractères géopolitiques locaux qui ont conduit au conflit libanais.

## 2.2 Une sociologie historique déterminante

Démystifier complètement la logique des affrontements inter libanais reste une entreprise très délicate. Plus un pays est petit, plus chaque détail a son importance ; on ne peut le saisir à travers une histoire bien rythmée, à travers une sociologie simplifiée. Au Liban la diversité règne en maître, chaque famille, chaque clan, chaque village, chaque communauté possède une mythologie spécifique, plus forte que toutes les réalités objectives. L'étroitesse du

territoire, mais aussi la fermeture des communautés religieuses pendant des siècles ont créé des épopées dans l'imaginaire, bases de clichés redoutables lorsque la société subit les assauts de changements trop rapides et que les groupes familiaux et communautaires se sentent menacés dans leur identité. Le déclenchement des hostilités en 1975 a fait naître des positions idéologiques radicales, concernant l'identité libanaise, à base de clivage sectaire. D'abord chez les chrétiens, un peu plus tard chez les musulmans avec l'expansion de l'intégrisme islamique. Le discours radical sur l'identité s'est rapidement transformé en racisme. Il est cependant important de sortir de ces schémas pour montrer ce que les Libanais ont en commun et ce qui les a si cruellement séparés.

### 2.2.1 Histoire du Liban ou histoire des communautés religieuses

L'antériorité de l'existence des communautés religieuses libanaises par rapport à l'émergence d'une entité politique commune au XVI<sup>e</sup> siècle conduit, le plus souvent, à confondre histoire des communautés et histoire de l'entité libanaise. En réalité, la profondeur historique des communautés et leur pesanteur sociologique poussent à une annexion de l'histoire libanaise, relativement jeune, par l'histoire beaucoup plus ancienne de ses composantes communautaires.

La plupart des malentendus historiques trouvent leur origine dans cet oubli, chaque mythologie d'origine communautaire se posant de façon conflictuelle vis à vis des autres.

Celles-ci sont d'ailleurs récentes, nées à la faveur des bouleversements de l'entité libanaise au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, avec les grands troubles communautaires de la période 1840-1860, ainsi que ses mutations profondes entre 1840 et 1920. Les débuts difficiles d'une histoire libanaise se sont heurtés, au XIX<sup>e</sup> siècle, à la limitation de l'impact de la culture du monde moderne à la seule communauté chrétienne. Puis l'Etat du mandat français et l'Etat de l'indépendance ont fait preuve d'une abstention néfaste en consacrant le droit des communautés de gérer l'éducation et la culture des Libanais.

Au demeurant, la culture des communautés est historiquement une culture religieuse écrite par des hommes de religion ayant pour souci principal la défense des positions théologiques. Le passage à une culture ouverte sur d'autres problèmes que ceux du dogme est aussi un phénomène récent, qui s'est manifesté longtemps presque exclusivement dans la communauté maronite. Si celle-ci a su s'ouvrir aux idées de l'Europe dès le XVI<sup>e</sup> siècle, la communauté druze n'a commencé à se former culturellement à la pensée moderne qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les cultures sunnites et chiites, quant à elles, ne se sont ouvertes à la pensée moderne qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, ayant été longtemps maintenu dans l'immobilisme par le rigorisme religieux de l'Empire Ottoman.

On ne s'étonnera pas alors d'une omniprésence de la communauté maronite dans l'historiographie libanaise, celle-ci ayant plus de trois siècles d'avance sur les autres principales communautés. Hommes de lettres, penseurs maronites et chrétiens des autres communautés comprendront bien le vecteur de modernité qu'ils représentent dans le Machrek de l'époque, essayant d'atténuer l'aspect conflictuel d'une modernité d'origine occidentale chrétienne, pour un Orient musulman en stagnation culturelle depuis des siècles. Rôle ingrat pour des chrétiens eux-mêmes profondément enracinés dans le monde musulman.

De ce rôle sortiront le meilleur et le pire. Le meilleur dans la participation active des chrétiens à la renaissance culturelle et politique du Machrek arabe ; le pire dans le complexe de supériorité mal placé de certains chrétiens à l'égard du sous-développement musulman, mais aussi le sentiment maladif chez certains musulmans d'une hégémonie maronite intolérable. Ainsi certains, chrétiens comme musulmans, feront-ils métier de produire des visions contradictoires de l'existence de l'entité libanaise où l'importance du prisme communautaire a occulté de fait toute la réalité intercommunautaire sur laquelle s'est bâtie la société libanaise. La violence communautaire qui a déchiré le Liban, dès 1975, a évidemment

porté ces tendances destructrices à leur paroxysme.

En fait aucune communauté n'a eu d'hégémonie suffisante au Liban pour imposer une vision historique sur l'ensemble de la société. L'Etat de son côté a laissé la plus grande partie du secteur de l'éducation aux mains des institutions éducatives et culturelles des communautés ou de pays étrangers, en particulier la France, les Etats-Unis ou l'Egypte. C'était à coup sûr entraver le développement d'une vision historique jouissant d'un large consensus, sur lequel une science historique libanaise aurait pu se bâtir.

Néanmoins cette vision a existé qui place l'émir Fakhreddine, dont le dynamisme politique et militaire coïncide au début du XVII<sup>e</sup> siècle avec la dynamisation culturelle des maronites, comme le fondateur de l'entité libanaise. Ce point est mis en exergue dans de nombreux ouvrages littéraires retraçant la résistance libanaise à l'oppression de l'Empire Ottoman.

Les contentieux entre les communautés resteront cependant nombreux, parfois très violents, comme entre 1840 et 1860. La cause première est leur ouverture sur les affaires du monde, leur sécularisation. Tant qu'elles étaient restées des cultures religieuses, aucun conflit ne pouvait les opposer, du moins pour les trois grandes communautés de la montagne, maronites, druzes et chiïtes. Projetées à partir de 1840 dans le monde des rivalités coloniales pour le dépeçage de l'Empire Ottoman de plus en plus affaibli, les cultures des différentes communautés n'étaient pas équipées pour analyser et comprendre les événements extérieurs venant tourmenter le Liban. L'ouverture des cultures communautaires se fera très mal et leur rapport à l'entité libanaise comme au monde environnant de plus en plus complexe sera fait d'ambiguïtés, d'ambitions annexionnistes ou de répulsions violentes. Se plaçant en retrait au cours des périodes de calme politique régional, marginalisées de façon générale au profit de la participation unanimiste et conviviale à la renaissance culturelle arabe, les cultures communautaires contradictoires rejaillissent à l'occasion des crises politiques régionales. C'est ce qui est le cas en 1975.

### 2.2.2 Histoire du Mont-Liban ou histoire du Grand Liban ou histoire des grandes familles

La perception de l'histoire libanaise, distincte des communautés, à travers le prisme intercommunautaire, se heurte à l'existence de deux sociétés bien distinctes : celle de la montagne, soit l'entité historique du Mont-Liban avec toutes ses spécificités ; celle des villes, partie intégrante de la société ottomane. L'existence historique de deux sociétés distinctes sur un territoire aussi étroit est un obstacle important à une perception de l'histoire libanaise. Ce facteur affecte aussi les perceptions communautaires de l'entité libanaise, déjà frappées d'ambiguïtés de par leur nature même, dont les sources plongent dans les cultures religieuses des communautés.

La sensibilité culturelle prédominant dans les villes n'est évidemment pas la même historiquement que celle prédominant dans la montagne. L'entité libanaise qui émerge au XVI<sup>e</sup> siècle s'appuie exclusivement sur la société des montagnes, sur les liens unissant les grandes familles féodales des communautés druzes et maronites au premier chef, mais aussi chiïtes. Les villes, elles, sont directement gouvernées par la bureaucratie de l'Empire Ottoman ; leur population appartient majoritairement à la communauté sunnite et à celle des grecs-orthodoxes, comme dans toutes les villes du Moyen-Orient. Ce sont plutôt des rapports conflictuels qui s'instaurent entre la ville cherchant à mettre fin à la force d'émancipation de la montagne, cependant que la montagne cherche à se protéger contre les expéditions punitives de la ville.

Ce n'est qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que commence l'exode des populations de la montagne vers les villes libanaises : Beyrouth, Tripoli et Saïda. Mais c'est surtout avec l'instauration du Grand Liban en 1920, par la France, que s'opère le rapprochement entre la montagne et la ville. Désormais le Liban change de visage : communautés de ville et communautés de montagne vont entrer organiquement en contact, ce qui ne se fera pas sans poser des

problèmes. A la société du Mont-Liban, entité féodale ayant eu au cours des siècles une riche spécificité axée sur l'interaction de trois communautés religieuses, succède la société du Grand Liban, ensemble sociologiquement beaucoup plus complexe par l'intégration des sunnites et des grecs-orthodoxes des villes aux maronites, druzes et chiïtes de la montagne. La société du Mont-Liban qui avait vécu dans un régime politique fondé sur la domination intercommunautaire de grands féodaux sans que les communautés religieuses n'interviennent dans les affaires de la gestion de la montagne, va entrer en rivalité avec les notables de la ville. Le Grand Liban sera géré par un club fermé de grandes familles qui, dans leurs rivalités de pouvoir, vont s'appuyer de plus en plus, en particulier après le départ de la puissance mandataire, sur les forces communautaires religieuses dont on a déjà dit leur difficulté à entrer dans l'univers séculier de la modernité.

On le voit bien l'histoire du Liban se déroule constamment à plusieurs niveaux : histoire des communautés, histoire des familles, histoire de l'entité et de ses mutations. Aucun groupe n'a réussi à imposer une hégémonie modernisante. La tourmente du conflit israélo-arabe fera sauter à partir des années soixante-dix tous les mécanismes intégrateurs que les institutions du Grand Liban, issues du mandat français, avaient mis en place. Une élite politique va se mettre en place qui se laissera prendre aux filets des interventions externes, palestiniennes, israéliennes ou syriennes.

### **2.3 Les blocages de la société de l'indépendance**

Les schémas simplificateurs qui ont fleuri avec la guerre, ont représenté la société libanaise comme une société bloquée ne permettant pas l'épanouissement de ses différentes composantes, chrétiens d'un côté et musulmans de l'autre. Le pacte national de 1943 entre chrétiens et musulmans, en particulier, ayant permis le passage à l'indépendance par l'unité contre le mandat français, a été décrié et considéré comme la source de tous les maux. La réalité est certainement différente. Compte tenu des secousses du XIX<sup>e</sup> siècle (la période 1840-1860), des grandes mutations du XX<sup>e</sup> siècle (le passage du Mont-Liban au Grand Liban), le pacte national et le régime politique de la constitution de 1926, ont été à leur époque des facteurs d'intégration non négligeables. Les blocages tels qu'en connaît toute société qui se sont fait sentir dans l'évolution socio-économique du pays ne sont certainement pas attribuables aux institutions elles-mêmes. Pourtant, ils ont provoqué avant même l'éclatement de 1975, chez les acteurs du système politique libanais, dans la défense de leur propre suprématie dans le jeu politique, une amplification de toutes les perversions de la compréhension de situation, trouvant un écho complaisant dans les médias internationaux ou régionaux.

Chrétiens libanais menacés par l'islam fanatique et répressif, musulmans libanais écrasés par la domination chrétienne : telles sont les simplifications qui vont légitimer la mort de centaines de milliers d'innocents.

#### **2.3.1 Le pacte national ou la consécration du Grand Liban**

Le pacte national exprime le consensus par lequel les nouvelles élites du Grand Liban ont consacré solennellement son existence et ses orientations de base.

Il est représentatif des forces sociales et des auteurs qui l'ont écrit : les notabilités sunnites de la bande côtière avec à leur tête Riad El Solh , premier président du conseil de la République indépendante et la nouvelle bourgeoisie maronite, avec à sa tête Béchara El Khoury, premier président de la république indépendante. De par le pacte, les chrétiens renoncent à une

protection étrangère et donc à l'influence dominante d'une puissance occidentale au Liban. Les musulmans, en contrepartie, reconnaissent définitivement l'existence du Grand Liban et renoncent à tout désir de rattachement du Liban à une entité syrienne ou arabe. Mais bien sûr ce pacte consacre une double prépondérance sur le Grand Liban des notabilités maronites et sunnites qui instituent en chasse gardée les postes de président de la république et du conseil des ministres. En réalité si le pacte consacre bien l'existence du Liban il consacre aussi une prépondérance maronito-sunnite, qui certes reflète un nouvel état des forces sociales au Liban, mais qui n'est conforme, ni aux grandes traditions de la montagne (prépondérance druze avec appui maronite), ni à celle du régime en vigueur sous le mandat français (représentation de toutes les forces sociales).

A ce pacte vient s'ajouter l'article 95 de la constitution de 1920 stipulant que : « *A titre transitoire et dans une intention de justice et de concorde, les communautés seront représentées équitablement dans les emplois publics et dans la composition des ministères, sans que cela puisse nuire au bien de l'Etat.* » On se trouve ainsi devant un démembrement potentiel de l'Etat au profit des communautés et des grandes familles qui les composent, dès lors que l'élite qui gère le système, est dénuée d'esprit civique et pratique un opportunisme sauvage dans la conquête du pouvoir. Cependant si une gestion saine est menée ceci permet la consolidation de l'Etat. Telles étaient bien les ambitions des auteurs du pacte.

Si le Liban ne s'était trouvé dans une région du monde aussi périlleuse que le Proche-Orient et s'il avait été doté d'une élite politique de haut niveau, le pacte aurait certainement permis de faire du Liban la Suisse du monde arabe.

Pourtant le Liban va être mis en coupe réglée par les grandes familles des principales communautés, notamment par l'affrontement de plus en plus dur entre les présidents de la république maronites et les présidents du conseil sunnites qui paralysent le fonctionnement de l'Etat et donc de l'armée. Les palestiniens joueront admirablement de ce facteur pour s'implanter en Etat dans l'Etat.

Après une première crise en 1956 qui ne laissera pas de trace une crise en 1958 va mettre à mal le Pacte national et remettre sur le devant de la scène l'affrontement entre de chrétiens qui se tournent vers les Etats-Unis et les musulmans qui regardent du côté de Nasser.

### 2.3.2 Le chéhabisme, ou le dépassement du pacte national

Cherchant à éviter les affrontements intercommunautaires le chéhabisme sera un essai de dépassement du Pacte national pour construire un Etat fort et moderne. Il sera défait par la coalition des notabilités et de toutes les grandes communautés et les interférences extérieures puissantes.

En six ans de mandat présidentiel de 1954 à 1968, le Général Fouad Chehab aura mis en place tout l'appareil d'un Etat moderne centralisé et fort, y compris les appareils de sécurité, empêchant toute subversion par extrémisme confessionnel ou manipulation de l'étranger. Mais en même temps, il aura rééquilibré la politique extérieure du Liban, prenant en compte la force du nassérisme, tout en conservant le pays ouvert à l'influence occidentale. Sur le plan interne il aura aussi calmé les passions en ouvrant largement les portes de l'administration à la jeunesse des communautés musulmanes et en entreprenant de grands travaux dans les régions défavorisées du Liban. L'embryon d'une nouvelle élite se met en place, qui ne doit pas son avancement au clientélisme dû à sa communauté ou à sa famille.

Pourtant cet essai sera de courte durée puisque, après avoir étouffé un coup d'état en 1962 mené par des jeunes officiers nostalgiques du rêve unitaire syrien, Fouad Chehab quitte le pouvoir en 1964 fatigué des manœuvres incessantes de la vieille classe politique. Il laisse cependant une société en pleine expansion économique et sociale, représentant un véritable oasis de stabilité dans un Proche-Orient qui va bientôt connaître des bouleversements spectaculaires avec la défaite arabe de 1967, la montée des mouvements révolutionnaires

armés palestiniens et l'ère du pétrole. Le retour de la vieille garde politique du pays est une catastrophe pour le Liban, car elle rejette non seulement l'Etat fort du chéhabisme, mais aussi les principes du pacte national.

### 2.3.3 Les accords du Caire et la désintégration de l'Etat

La désintégration de l'Etat se fera par un mouvement en tenaille. D'un côté, la vieille classe politique, en opposition avec le chéhabisme, cherchant à affaiblir l'Etat; de l'autre côté la jeunesse libanaise que la fin du projet chéhabiste livre à tous les schémas simplificateurs soufflant sur la région. Un autre facteur fondamental se greffe sur ce mouvement en tenaille, celui d'une rivalité sans pitié entre présidents de la république chrétiens et présidents du conseil musulmans, sitôt les appareils d'Etat chéhabistes liquidés. Cette rivalité va aboutir à un bicéphalisme incompatible avec la gestion saine d'un Etat et donc à une anarchie qui s'installe dans le pays à partir du début des années soixante-dix.

Seul un Etat fort et intégrateur aurait pu absorber en douceur les changements démographiques des classe moyennes musulmanes sunnites et chiites. Mais les présidents maronites vont petit à petit se retrouver désarmés face à des premiers ministres jouant sur des sentiments de la base musulmane qui prend une importance grandissante grâce à une démographie exponentielle et à des partis de gauche revendicatifs, anti-impérialistes et donc massivement pro palestiniens et pro arabes. Aucun des présidents, que ce soit Soleiman Frangié ou Elias Sarkis, n'aura les moyens de revenir sur les politiques outrancières de son premier ministre. Dans le même temps, les premiers ministres musulmans présentent les présidents chrétiens comme des dictateurs qui font profiter leur communauté d'avantages inacceptables. Il est vrai que ceux-ci pour pallier leur faiblesse mettent en place des hommes de confiance issus de leur sérail qui ne sont pas souvent les hommes adaptés au besoin et affaiblissent encore plus l'Etat. Ainsi dès les années 1966-67 le pouvoir réel est dans la rue, que manipulent les notabilités musulmanes et la grande figure féodale de Kamal Joublatt.

Ceci aura notamment pour conséquence l'installation des camps palestiniens qui vont constituer un véritable Etat dans l'Etat, légalisé par la signature des accords du Caire en 1969. Celui-ci reconnaissait aux palestiniens le droit à une présence armée au Liban. Pourtant les présidents successifs avaient bien essayé de s'opposer à cette installation qui créait au Liban Sud une menace de premier plan pour Israël. Soleiman Frangié ira même jusqu'à faire donner l'armée à deux reprises contre les camps palestiniens mais ceci n'empêchera pas les palestiniens de se doter d'armes lourdes pour se défendre contre les intrusions israéliennes. La politique du pire sera même menée par le président Elias Sarkis, avec l'appui de certains grecs-orthodoxes ou mouvements chiites, qui va durant tout son mandat favoriser la montée du mouvement phalangiste, la collaboration avec Israël ou la soumission à la Syrie pour nuire aux musulmans. Ceci ne fera que permettre la montée en puissance de l'intégrisme musulman au Liban. Bien sûr quelques personnalités chrétiennes, comme Raymond Eddé, chercheront bien à s'opposer à cette politique mais seront obligés de s'exiler pour échapper à la vindicte des mouvements phalangistes ou syriens.

L'état disparu et les passions déchaînées, le prisme communautaire va dominer de plus en plus la perception des troubles libanais, car la violence qui sera exercée sur la société libanaise sera exclusivement fondée sur l'agression communautaire. Rien dans le passé du Liban ne justifiait de tels excès dans la simplification des problèmes, d'autant que la société libanaise progressait à grands pas depuis le début du siècle ; seule la manipulation de problèmes complexes de perception, puisant leurs racines dans les troubles et les mutations successives de la société libanaise, a permis cette dérive.

## 2.4 Nature, mécanismes et objectifs de la violence au Liban

Le facteur le plus énigmatique de la guerre du Liban qui semble le mieux accréditer la thèse d'un complot visant à la division du pays et à la création d'un Etat chrétien et d'un Etat islamique, est celui de la nature de la violence exercée depuis le début des hostilités, le 13 avril 1975. En effet, la violence a eu un caractère spectaculairement confessionnel, sans rapport avec les enjeux réels du conflit. Le problème est évidemment que toutes les parties en cause, victimes du conflit et exécutants du complot suivant les optiques, ont pratiqué cette violence confessionnelle. Il est d'ailleurs extraordinaire que, en dépit de la complexité, des innombrables facteurs locaux, régionaux et internationaux qui l'ont alimentée et qui n'ont rien à voir avec le christianisme et l'islam, la violence qui s'y est exercée n'a été qu'une boucherie de civils désarmés ayant le malheur d'habiter un quartier à prédominance chrétienne ou musulmane aveuglément bombardé par les milices de l'autre bord. Loin de dénoncer ces actes comme relevant de la criminalité, les médias locaux, régionaux ou internationaux ont fait feu de tout bois dans la rationalisation de cette violence, présentée comme le fruit d'une lutte entre chrétiens se battant pour leur survie et musulmans cherchant à assurer leurs droits dans une république égalitaire.

### 2.4.1 La destruction du tissu communautaire

Le déluge de violence qui s'est abattu sur le Liban pendant plus de quinze années n'avait d'autre but que de diviser le pays en créant les conditions d'une haine tenace entre les communautés et en réduisant à néant toute velléité de vie extra communautaire.

Dès le début du conflit il est clair que le but des violences est une séparation des communautés, la destruction du lien qui les unit. On assiste d'abord à la destruction du centre commercial de Beyrouth, puis à la destruction des axes de passage entre l'est chrétien de la ville et l'ouest musulman. La même chose se reproduit ensuite dans la région du Koura, zone mixte particulièrement sensible du Nord du pays, dans la Bekaa, puis dans le Chouf, enfin dans les zones mixtes du Liban-sud. Ceci se déroule d'abord à un rythme lent puis s'accélère avec l'entrée de l'armée israélienne au Liban dès 1978.

Certaines des violences ne sont que le prolongement des affrontements qui se déroulent au Proche-Orient. Ainsi les attentats à la voiture piégée peuvent poursuivre plusieurs buts. Ils peuvent avoir pour objet de semer l'insécurité et le découragement dans l'opinion pour permettre un climat favorable à un coup de force politico-militaire, favorable à telle ou telle puissance extérieure qui ramènerait le calme à son profit. Ils peuvent être également le moyen pour une milice ou une puissance régionale ou internationale de passer un message de désaccord sur sa politique à une autre milice ou une puissance extérieure. On se souvient des attentats dont a été victime la France à travers son ambassade en 1981 ou son quartier général en 1983. Le *Washington post* a même affirmé que les Etats unis auraient fomenté un attentat à la voiture piégée contre la résidence du cheikh Fadlallah, chef spirituel du Hezbollah, en avril 1983 pour lui adresser un message ; ayant manqué son objectif, cet attentat fit tout de même 260 morts dans la banlieue sud chiite de Beyrouth.

Les prises d'otages ou les bombardements sauvages ont constitué un autre moyen de faire pression sur l'opinion, les milices ou les puissances extérieures. En effet face à cette violence la population libanaise a opposé une résistance en organisant la vie contre tous les dangers pour assurer la vie d'un pays unifié. Nombre d'entre eux le paieront de leur vie : chauffeurs de taxi, vendeurs de légume, ambulanciers ou fonctionnaires s'entêtant à rejoindre leur lieu de travail dans une zone qui n'étaient pas la leur confessionnellement. Par exemple, lorsqu'en 1984 ces patriotes organiseront une marche de la paix où chrétiens de l'est et musulmans de l'ouest devaient faire la jonction au centre de Beyrouth, une épouvantable canonnade fut

déclenchée par les miliciens pour empêcher cette marche d'avoir lieu.

Ainsi les milices, constituées le plus souvent de libanais, étaient les véritables occupants du pays, canaux inconscients de l'influence des armées étrangères manœuvrant sur le sol libanais dans le cadre du conflit israélo-arabe.

#### 2.4.2 Les influences étrangères directes

Outre l'influence israélienne, plusieurs pays tels que la Syrie, l'Iran ou les mouvements palestiniens ont largement contribué au développement de la violence au Liban.

L'influence syrienne au Liban résulte des constantes de sa politique de puissance au Proche-Orient. Il s'agit de contrôler d'une part la résistance palestinienne, d'autre part de se doter d'un espace stratégique supplémentaire dans sa lutte avec Israël, en particulier depuis la perte du Golan en 1967. Il s'agit enfin, sur le plan intérieur, de maintenir l'équilibre entre plusieurs factions militaires rivales, de sorte qu'aucun ne puisse prendre l'ascendant. Aussi la Syrie ne poussera à la violence que lorsqu'un de ces points devra être mis en avant. Ainsi ceci sera le cas en 1978 lorsque les partis chrétiens s'associent à Israël (bombardement d'Achrafieh), en 1981 lorsque l'alliance se resserre (bombardements de Zahlé) ou pour casser le traité libano-israélien et la domination phalangiste en 1983-84.

En ce qui concerne les mouvements palestiniens, il faut rappeler que les premiers affrontements trouvent leur origine dans leur présence au Liban. L'accord du Caire, signé le 3 novembre 1969, confirme la liberté de déplacement des " fedayin " en armes vers les zones de combat du Sud, sous la réserve, sans doute formelle, que " *les autorités libanaises continuent à exercer leurs complètes attributions et responsabilités dans toutes les régions libanaises en toutes circonstances* ". Ainsi, après les massacres de septembre 1970 en Jordanie, le Liban devient le premier centre de la résistance palestinienne, si bien qu'Israël regarde le Liban comme le danger principal. Peu à peu, les Palestiniens acquièrent un rôle politique et militaire de première importance. Ils représentent en effet plus de 15 % de la population et comptent plusieurs dizaines de milliers de combattants, soit plus que l'armée libanaise composée seulement de 15 000 hommes. Les Palestiniens " tiennent " le Liban au début des années 1970. Ils mettent le pays en coupe réglée, multiplient les contrôles et se substituent de plus en plus aux autorités libanaises. Les camps palestiniens finissent par constituer un Etat dans l'Etat. Kamal Joumblatt l'avait souligné dans un entretien au Nouvel Observateur : " *Nous avons été gênés par la tutelle permanente qu'ils exerçaient sur nous. Ils ont toujours pratiqué une sorte de mandat. Ils contrôlaient les circuits de ravitaillement. Nous devons passer par eux pour obtenir des armes.* "

De fait, les Palestiniens ont vu dans le Liban le maillon le plus faible de la chaîne des Etats qui entourent Israël. Le ressentiment accumulé contre les Palestiniens explique les premiers affrontements en 1975 entre les milices chrétiennes et les Palestiniens assistés par des " forces islamo-progressistes ". Un an après, les Syriens interviennent pour séparer les combattants, sans doute aussi pour éviter une victoire décisive des Palestiniens. Plus encore les mouvements palestiniens fourniront un exemple pour les milices libanaise qui vont chercher à s'organiser sur leur modèle.

Quant à l'influence iranienne au Liban, elle est le résultat de l'étroite alliance qui lie la Syrie et l'Iran dans le jeu des intérêts régionaux. C'est en 1982 que la Syrie a permis l'installation à Baalbek de 400 gardiens de la révolution iraniens, ainsi que celle des dissidents islamiques d'Amal. Baalbek a servi de base de départ pour l'expansion du Hezbollah dans la banlieue nord de Beyrouth et dans le Liban-sud, au détriment du principal courant chiite, dirigé par Nabih Berri. Cette expansion permit en 1983-84 de gonfler les rangs des forces hostiles au traité libano-israélien et à la domination américano-phalangiste sur le Liban. L'objectif unique de l'Iran était la constitution d'un Etat islamique au Liban.

Certaines études ont considéré la présence des palestiniens au Liban comme la cause

principale du conflit, car c'est certainement sa présence qui a créé l'étincelle nécessaire. Cependant tous les acteurs directs et indirects vont pouvoir s'affronter pendant plus d'une décennie.

### 2.4.3 La guerre civile libanaise : variantes et constantes

La guerre civile est passée par quatre phases qui ont vu s'amplifier inexorablement la séparation des communautés et l'Etat libanais se désorganiser.

La première phase, que l'on peut estimer du printemps 1975 à l'automne 1976, a débuté sur l'initiative de la milice du parti phalangiste qui voulait arrêter la montée en force de la résistance palestinienne. L'attaque, qu'il déclenche le 13 avril 1975 contre un autobus palestinien, provoqua la mort d'une trentaine de palestiniens et donna le signal des hostilités. L'embrassement se généralisa de proche en proche, opposant d'un côté les milices du parti phalangiste, soutenues en sous-main par les Etats Unis, Israël et certains pays arabes. De l'autre côté on trouve les combattants de l'OLP travaillant de concert avec les milices des petits partis laïques (parti communiste et parti populaire syrien) et du parti socialiste dirigé par la haute figure de Kamal Joumblatt, chef de la communauté druze. Cette coalition anti-phalangiste était dirigée par Joumblatt et soutenue par l'URSS et quelques pays arabes dont la Syrie et la Libye. La guerre semblait tourner à l'avantage du camp palestino-progressiste lorsque répondant à l'appel du camp chrétien et forte de l'aval des puissances régionales et internationales, l'armée syrienne est venue empêcher que cette victoire ne se concrétise.

Lors de cette phase, la séparation des communautés vivant en symbiose depuis des siècles commença à se mettre en place. L'affrontement entre les milices ne correspondait pas du tout à un affrontement communautaire. Le parti phalangiste ne représentait qu'une minorité des chrétiens (il avait le soutien de 8 députés sur 55 députés chrétiens au parlement de 99 députés). Une autre partie de ceux-ci combattait dans le camp adverse et la grande partie du peuple libanais ne se sentait pas partie prenante de cette lutte malgré la sympathie affichée pour la cause palestinienne. Musulmans et chrétiens continuaient à coexister. Mais bientôt le transfert des populations se mit en place, là aussi sur l'initiative de la milice phalangiste. Celle-ci commença par nettoyer le cœur de Beyrouth-Est et la montagne maronite attenante de tous les éléments chrétiens sympathisants de l'autre camp avant de vider de cette zone quelques poches non chrétiennes ou non libanaises. A cela a répondu la destruction par les forces palestiniennes du gros bourg chrétien de Damour situé à trente kilomètres au Sud de Beyrouth. Parallèlement se mettait en place une ligne de démarcation tout à fait arbitraire séparant Beyrouth en zone Est et zone ouest.

La deuxième phase qui va de 1976 à 1982 est marquée par l'affrontement direct sur la scène libanaise des forces régionales : Israël et Syrie. Cette dernière devenait maître du jeu après la mise au pas des Palestiniens, l'encadrement des petits partis laïques et l'élimination en 1977 de deux figures emblématiques : Kamal Joumblatt et Moussa Sadr, grande figure chiite et fondateur d'Amal. Elle trouvait en face d'elle Béchir Gemayel, le leader du parti phalangiste. Après une période d'accalmie, la guerre fut relancée à la suite des accords de Camp David. Israël intensifie alors ses pénétrations au Liban Sud où il installe, après une première invasion en 1978, une milice appelée Armée du Liban Sud (ALS). Parallèlement l'Etat se désagrège et la milice phalangiste devenue Forces libanaises finit par en remplacer les institutions dans les zones contrôlées par elle.

Pendant ce temps, continuait quoique à un rythme ralenti la séparation communautaire. Le réduit chrétien devenait homogène. De nombreux chrétiens de Beyrouth Ouest lassés de l'anarchie qui s'y était installé du fait de l'absence d'Etat quittent provisoirement leur quartier pour aller s'installer de l'autre côté. Les bombardements israéliens et le nouvel ordre imposé par l'ALS poussent les populations vers le Nord ; les réfugiés chiites viennent grossir les

faubourg misérables et les quartiers résidentiels vidés d'une partie de leur population chrétienne alors que les réfugiés chrétiens du Sud affluent vers le réduit chrétien.

La troisième phase, de 1982 à 1986, est marquée par l'invasion israélienne et ses séquelles : l'éviction de l'OLP du Liban, l'échec du projet de reconstitution du Liban sous l'autorité de Béchir Gemayel, la montée en puissance du parti Hezbollah et les grands massacres communautaires. En effet, assiégée pendant plusieurs mois à Beyrouth, l'OLP se retire du Liban après avoir vu son infrastructure militaire, économique et éducative complètement détruite. Les massacres de plusieurs milliers de civils palestiniens à Sabra et Chatilla suivront ce retrait. Béchir Gemayel, élu président de la république sous la pression israélienne, essaie de reconstituer l'entité libanaise sous son autorité, mais il est lâché par les Israéliens qui ne lui pardonnent pas son indépendance et meurt assassiné avant même d'être investi. Son frère Amin qui le remplace à la tête de l'Etat n'arrive pas à imposer le traité négocié avec Israël. Celui-ci se retire jusqu'à la bande de sécurité et c'est le Hezbollah soutenu par la Syrie et l'Iran qui s'impose, alors, comme force majeure de résistance, contre lui, après avoir acculé les contingents américains et français de la FMSB à quitter le pays.

Lors de cette phase, la séparation des communautés a pris une tournure dramatique du fait de la politique israélienne et de l'idéologie du Hezbollah. En effet, avant son retrait Israël arme les différentes factions se trouvant dans la zone contrôlée par lui, installe les milices face à face ou crée des milices à sa solde et monte les populations les unes contre les autres. Au moment de son retrait, de petites escarmouches judicieusement suscitées mettent le feu aux poudres. C'est ainsi que le Chouf, où la coexistence des druzes et des chrétiens a tenu bon malgré huit années de guerre, explose à l'été 1983 : les chrétiens sont massacrés ou chassés de leurs villages détruits. La région de Saïda, peuplée de sunnites et de chrétiens explose à son tour en 1985. Ces violences remettent en cause les tentatives de Forces libanaises pour s'emparer de ces territoires. Parallèlement la montée en puissance du Hezbollah, parti prônant une idéologie de rupture sociale et religieuse à l'iranienne, marquait la marginalisation des partis laïques et l'islamisation de la résistance à l'occupation. C'est à ce moment que le slogan de république islamique connaît sa plus grande fortune. En proie à la peur les chrétiens vivant à Beyrouth Ouest, dans la région de Saïda ou au Sud de la Bekaa, se replient peu à peu vers le réduit chrétien ou vers l'étranger. Ainsi toute la zone est tombée sous contrôle israélien et dans le monolithisme communautaire. Ne restaient comme régions mixtes que les zones sous contrôle syrien : la Bekaa et le Nord Liban.

La dernière période qui va de 1986 à 1990 est la période de l'effritement total, puisque la guerre d'élimination s'est portée à l'intérieur de chaque camp. La guerre des camps a opposé les Palestiniens à leurs anciens alliés de la milice chiite Amal. Les Forces libanaises ont affronté l'armée libanaise composée à deux tiers de chrétiens et commandée par le général Aoun. Ce sont les affrontements à l'intérieur du réduit chrétien qui ont causé le plus grave préjudice moral et matériel aux chrétiens. Les accords de Taëf en 1989 sont venus consacrer un nouveau partage du pouvoir entre communautés. Mais c'est seulement l'élimination du Général Aoun, chef de l'armée et ministre en titre, à la faveur de la guerre du Golfe qui permit un début de normalisation sous l'égide de la Syrie.

Cette période vit la disparition des derniers grands représentants de la société libanaise susceptibles de jouer un rôle fédérateur : Khaled le mufti sunnite de Beyrouth, Rachid Karame, Richard Mouawad ou le Général Aoun. Celui-ci a représenté le dernier exemple d'une farouche volonté de souveraineté nationale susceptible de laisser aux seuls Libanais de régler leurs problèmes entre eux. Il laisse derrière lui une population sans symbole national et des chrétiens avec le vif sentiment d'avoir perdu la guerre.

Ainsi s'est faite à marche forcée , la montée de la ghettoïsation des communautés et la destruction d'une société civile pluraliste. Celle-ci a pourtant beaucoup résisté, souvent au risque de sa vie, en s'accrochant aux terres où la coexistence pacifique était encore possible.

### **Conclusion de la deuxième partie**

Tenter de comprendre la géopolitique du conflit libanais de 1975 à 1990 c'est essayer de comprendre quels ont été les mécanismes qui ont contribué à créer la spirale conduisant aux affrontements. Les données régionales ont eu une importance essentielle dans ce phénomène. La disparition de l'Empire Ottoman au début du XX<sup>e</sup> siècle a amené à une redéfinition du paysage au Proche-Orient où le Liban a pu apparaître comme l'héritier par son côté pluriconfessionnel et communautaire puis comme le maillon faible des intérêts divergents des puissances régionales. Cependant les facteurs locaux ont permis aux facteurs régionaux de s'exprimer sur le territoire libanais. En effet, la société libanaise est avant tout une mosaïque de plusieurs communautés qui au gré des influences régionales et internationales vont tantôt coexister pour créer une nation enviée dans le monde arabe, tantôt se déchirer comme ce sera le cas à partir de 1975.

Ainsi, si les facteurs internes de dislocation ont été nombreux c'est essentiellement leur interpénétration avec les facteurs régionaux qui les a transformés en détonateur de violence. Le territoire libanais est apparu comme le champ d'application des oppositions entre les grands acteurs du conflit du Moyen-Orient. Le Liban est donc devenu un espace conflictuel ayant une fonction géopolitique de premier ordre, permettant de faire l'économie de véritables guerres régionales pouvant provoquer un affrontement à l'échelle internationale. Si spectaculaires qu'aient été les invasions israéliennes de 1978 et surtout de 1982, il ne s'est pas agi de guerres ayant provoqué de crises internationales spectaculaires comme lors des grandes guerres israélo-arabes de 1956, 1967 ou 1973.

### **3 Une nation à la recherche d'une nouvelle identité**

A l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle le Liban porte toujours les marques du conflit qui l'a embrasé pendant plus de quinze ans. Les armes ne se sont pas encore totalement tues, puisque la résistance face à Israël continue, à travers le combat du Hezbollah. Le pays a subi un traumatisme dont il ne s'est pas encore remis. Si les accords de Taëf ont réaffirmé l'identité libanaise depuis 1990, le Liban est un pays occupé, au Sud par Israël et la Force Intérimaire de Nations Unies (FINUL), dans le reste du pays par la Syrie. Son avenir lui échappe en partie puisqu'il est absent des négociations sur la paix au Proche-Orient où il est pourtant concerné. La vie a repris dans le pays, sous le contrôle syrien, mais aujourd'hui encore son avenir n'est pas assuré.

#### **3.1 Les conséquences de la guerre encore visibles aujourd'hui**

La guerre civile aura tué près de 3 % de la population du Liban, en aura blessé près de quatre. Le bilan du conflit rapporté à l'échelle du pays est d'une ampleur colossale. Au delà de celui-ci le pays est totalement désorganisé par l'affaiblissement de l'Etat et de la société civile. De plus il subit une occupation de la quasi-totalité de son territoire.

##### 3.1.1 Le bilan de la guerre : le Liban confisqué.

C'est le pays dans ses structures les plus profondes qui a été atteint en 1990. On a déjà dit les conséquences sur la coexistence entre les différentes communautés, mais c'est l'ensemble de l'Etat qui est totalement désorganisé.

Dans les domaines de l'éducation et de la culture, les pertes ont eu des conséquences à long terme. Le système d'enseignement a été profondément ébranlé par les arrêts forcés, les pertes humaines et matérielles. Des sites historiques et archéologiques ont été pillés. Il s'en est donc suivi une forte détérioration du niveau de l'enseignement du fait de l'exode des cerveaux et la destruction des institutions scolaires, dont le pays ne s'est toujours pas remis.

Au plan économique, les conséquences ont été catastrophiques. L'économie libanaise, qui était en 1975, l'une des plus prospères de la région avec Beyrouth comme centre financier de tout le Proche-Orient, a vu son revenu par habitant baisser de plus de 50% passant de 2100\$ à moins de 1000\$ par habitant. Les infrastructures industrielles, touristiques ont subi des

dégradations importantes, qui ont dû être reconstruites. De plus le pays a vu une bonne part de ses marchés d'exportation repris par d'autres pays pendant la guerre, qu'il n'a pu retrouver ensuite.

Mais le phénomène le plus grave qui a touché la population libanaise a été l'exode massif de milliers de Libanais arrachés à leurs villages. Plus de 800 000 Libanais, soit plus de 30% de la population, ont été déplacés par la guerre avec toutes les conséquences que cela comporte comme déstabilisation individuelle et collective, notamment dans les rapports de force entre communautés. Ce sont aussi près du tiers de la population libanaise, soit près de 900000 personnes qui ont quitté le pays depuis 1975. Ces émigrés étaient dans la majorité des jeunes, actifs, qualifiés qui ont diminué d'autant la capacité de production du Liban et n'ont, pour la plupart, jamais eu la volonté de revenir.

Tous ces phénomènes conjugués ont créé des problèmes sociaux qui ne sont pas résolus. Le renforcement de l'individualisme et la débrouillardise ont pris le pas sur le sentiment collectif, palliant les défaillances de l'Etat pendant la guerre, où la corruption a pris la place de l'économie d'Etat.

Un vaste programme de reconstruction commençant par la reconstruction de Beyrouth, a débuté dès 1992, sous l'impulsion du président du conseil Raffik Hariri qui a fait de la capitale libanaise un vaste chantier. Malgré cela les infrastructures portent toujours les stigmates des années de guerre.

### 3.1.2 Le Sud Liban occupé et la résistance du Hezbollah

L'occupation du Sud Liban par Israël et la résistance armée du Hezbollah constituent une épine importante dans le pied libanais. Si elle n'a aucune revendication territoriale à l'égard du Liban, l'armée israélienne occupe tout de même une zone de sécurité de 1 000 km<sup>2</sup> soit le dixième du territoire libanais. Les Israéliens sont assistés dans cette tâche par l'Armée du Liban Sud (ALS) composée de Libanais originaires de cette zone et recrutés pendant la guerre. A l'origine, l'ALS comprenait exclusivement des chrétiens qui ont enrôlé ensuite de force des musulmans, chaque famille devant verser le tribut d'un jeune.

Dans cette zone occupée, les administrations libanaises, la gendarmerie et la sûreté générale fonctionnent comme dans le reste du pays. De même, les habitants ont pu participer aux différentes élections, des urnes ayant été installées à Beyrouth ou à la périphérie de la zone de sécurité. Les Israéliens et leurs « supplétifs » doivent faire face à la Résistance, c'est-à-dire au Hezbollah et dans une moindre mesure au mouvement Amal qui, de temps à autre, se livre à des actions pour tenter de montrer qu'il continue à exister.

Quant aux militaires de la FINUL (4 500 hommes dont 250 Français qui assurent la protection et la sécurité de l'état-major de la FINUL), ils ont reçu pour principales missions d'assurer le retrait des Israéliens et d'aider le gouvernement libanais à restaurer son autorité sur la bande frontière du Liban Sud, ce qu'ils n'ont jamais été en mesure de réaliser totalement.

En avril 1996, l'opération « Raisins de la colère » lancée par Israël au Liban Sud a provoqué l'apparition d'un consensus national en donnant une légitimité renforcée au triumvirat qui présidait aux destinées du Liban. Les trois présidents (de la République, du Conseil et du Parlement), par delà leurs divergences, ont su travailler ensemble à la recherche d'une solution politique. L'opposition, y compris les milieux maronites, a respecté une forme de trêve et les Libanais ont fait preuve d'une très grande solidarité à l'égard des 250 000 personnes chassées du Liban Sud par les bombardements israéliens.

Dans le même temps, l'intransigeance d'Israël a eu pour effet indirect d'améliorer l'image du Hezbollah, à la fois mouvement de libération et force politique qui s'est parfaitement insérée dans le paysage politique libanais. Fort d'une quinzaine de milliers de sympathisants en majorité chiïtes, le Hezbollah dispose encore aujourd'hui d'un volume de combattants estimés à cinq mille hommes. Soutenu par l'Iran et la Syrie il est un moyen pour eux de faire

indirectement pression sur Israël. Ces deux pays poursuivent des objectifs très différents tout en voulant s'imposer au Liban, l'Iran souhaitant y implanter une république islamique pour contrer Israël et la Syrie y voyant un moyen de faire pression lorsque le besoin s'en fait sentir sur Israël. De toutes les façons le Hezbollah a réussi à entretenir un climat d'insécurité permanent à la frontière libano-israélienne par des actions terroristes contre les soldats israéliens, l'ALS voire même la population favorable à Israël ou la FINUL.

Comme l'a souligné le Président de la République, M. Emile LAHOUD, le Liban Sud constitue le problème majeur du Liban, car l'occupation israélienne sert de prétexte ou de justification au maintien au Liban de l'armée syrienne. Le Liban est en quelque sorte pris entre le marteau israélien et l'enclume syrienne.

### 3.1.3 La tutelle syrienne

La politique de la Syrie au Liban, si tant est qu'on puisse percer les visées du Président de la République arabe syrienne, ne peut se comprendre qu'à la lumière des circonstances qui ont présidé à la fondation du Liban moderne à la suite de l'effondrement de l'Empire Ottoman. Les circonstances qui ont entouré la création de la République libanaise en 1992, notamment le rôle déterminant joué par la France, expliquent sans nul doute les propos prêtés au Président Hafez El Assad : « *Le Liban est une erreur du Général Gouraud. Il n'a jamais existé. C'est une partie de la Syrie.* »

De même, le président syrien aurait déclaré le 13 janvier 1986 au Président Gémayel : « *Vous me parlez du Liban, mais le Liban n'existe qu'en tant que Mohafazat (département) de la Syrie. Si nous parlons officiellement du Liban, c'est seulement pour l'opinion mondiale.* »

L'unionisme syrien apparaît aux yeux de certains comme une constante de la diplomatie de Damas. Si le Liban a été admis comme membre à part entière de la ligue des pays arabes, Damas n'a jamais ouvert d'ambassade à Beyrouth. Le rattachement du Liban à la Syrie est même préconisé par le Parti syrien national social qui est un ancien parti influent au Liban. Cependant force est de constater que l'union du Liban avec la Syrie serait tout à la fois contraire au pacte national de 1943 et aux accords de Taëf qui ont pour point commun de consacrer l'existence d'une république libanaise souveraine et indépendante.

C'est en 1976 que les Syriens sont entrés au Liban sous les couleurs de la Ligue Arabe puisqu'ils constituaient la force arabe de dissuasion avec plusieurs autres contingents nationaux. Depuis lors, ces contingents ont quitté le Liban et les Syriens sont les seuls à être restés. Dès 1983, la Syrie décida de regagner peu à peu son influence perdue au Liban en harcelant la force multinationale par les milices musulmanes alliées de Damas interposées. Le désengagement des forces multinationales est la reconnaissance implicite de l'hégémonie syrienne sur le Liban comme moindre mal. A la demande de Damas, le président Gémayel dénonce, alors, le traité libano-israélien de 1983 ainsi que les accords du Caire de 1969. Un réconciliation de façade entre seigneurs de la guerre et notables permet au moins la formation d'un gouvernement « d'union nationale » présidé par le sunnite Rachid Karame qui regroupe Pierre Gemayel, Nabih Berri et Walid Joumblatt. L'armée israélienne harcelée au Sud Liban par la résistance nationale et la résistance islamique se replie en juin 1985 en emmenant des milliers de prisonniers chiites et conserve seulement la « zone de sécurité », confiée aux 2500 hommes de l'Armée du Liban Sud.

Au Nord la Syrie effectue son retour à Tripoli, la deuxième ville du Liban, grand centre sunnite. Après l'expulsion d'Arafat en 1982, la ville était sous la domination des intégristes sunnites et des frères musulmans hostiles au régime laïque des Alaouites de Damas. Ils sont exterminés par les milices pro-syrienne, appuyées par l'artillerie syrienne. Tripoli tombe le 15 octobre 1985. Sa reddition restaure la crédibilité d'une pax syriana au Liban.

Profitant de l'anarchie ambiante, l'armée syrienne opère un retour en force au Liban entre février 1987 et juin 1988 à Beyrouth Ouest, puis jusqu'aux portes de SAÏDA avec 30000

hommes. Quand s'achève la présidence d'Amine GEMAYEL, à l'automne 1988, les deux tiers du territoire sont occupés par la Syrie et 10 % par Israël au Sud. Le président n'est plus obéi qu'autour de son palais de Baabda et dans son fief de Bikfaya.

Pourtant un homme va bien essayer de restaurer les institutions libanaises, c'est le général Michel AOUN. Nommé premier ministre le 23 octobre 1988 il va s'opposer à des rancœurs intestines au sein des chrétiens libanais de Samir Geaga et à l'armée syrienne. Il déclenche le 14 mars 1989 la guerre de libération contre l'occupation syrienne au Liban, mais les accords de Taëf puis le départ du Général AOUN en exil en France en 1990 marqueront la fin de la lutte ouverte contre l'occupation syrienne.

Aujourd'hui, le gros des forces syriennes s'est concentré dans la Vallée de la Bekaa, qui a pour la Syrie une importance stratégique capitale, car il s'agit d'un couloir qui ouvrirait la voie à l'armée israélienne vers des villes comme Damas, Homs et Hama. Les forces syriennes ont installé un peu partout des barrages filtrants, même s'il est vrai que l'armée libanaise se substitue progressivement aux Syriens. A cela, il faut ajouter que les services secrets libanais se trouvent sous la coupe des Syriens.

Si l'on met à part les Libanais qui souhaitent une collaboration très poussée avec la Syrie, les Libanais sont partagés entre l'indifférence, parfois feinte, la résignation et l'inquiétude la plus vive. En tous cas, les Syriens peuvent justifier leur présence par le fait incontestable que le retour à la paix civile a permis de préserver l'unité du Liban. La " pax syriana " n'aurait donc pas que des inconvénients. Ainsi, selon M. Abdel-Halim Khaddam, Vice-Président de la République Arabe de Syrie : « le Liban aurait été rayé de la carte sans l'intervention de la Syrie. » Aujourd'hui, il n'est pas certain que la Syrie veuille ou même puisse annexer purement et simplement le Liban. On peut en effet estimer que les préoccupations fondamentales du régime syrien sont d'un autre ordre. Son premier souhait est de récupérer les territoires perdus par les armes en 1967, soit le Golan. La Syrie entend ensuite assurer sa sécurité en évitant l'encerclement par la Turquie, la Jordanie et Israël. A terme, les Syriens qui n'ont pas oublié le passé prestigieux de la dynastie des Omeyyades n'auront de cesse de vouloir occuper une place prépondérante parmi les pays du Proche-Orient. Dans ces conditions, on ne voit pas quel profit direct ou indirect la Syrie tirerait d'une annexion en bonne et due forme du Liban, qui, en outre, serait mal perçue des autres pays arabes comme l'a montré l'exemple du Koweït. La fin prochaine du règne de Monsieur Hafez El Assad pourrait marquer une évolution sensible de la politique syrienne au Liban puisque, souhaitant laisser à son fils Bachar al Assad un paix en paix, il pourrait utiliser le Liban comme monnaie d'échange à la récupération du Golan.

Ainsi près de dix années après la fin du conflit, le Liban porte encore les stigmates de cette période. Occupé sur l'ensemble de son territoire il a tout de même entrepris sous la tutelle de son protecteur syrien la recomposition de ses structures et de la société libanaise.

### **3.2 Un pays en pleine recomposition**

La mise en place de nouvelles institutions, commencée par les accords de Taëf marque le début du retour à la vie normale pour les Libanais. Cependant, malgré la bonne volonté affichée les résistances à la déconfessionnalisation existent encore, sous l'œil attentif du tuteur syrien.

### 3.2.1 Les accords de Taëf réaffirment l'identité libanaise

Le « document d'entente nationale », ratifié dans la ville saoudienne de Taëf par les députés libanais en novembre 1989, a constitué une première étape dans la reconstitution du Liban. Il a pour origine un plan en sept points élaboré par un comité tripartite arabe réunissant l'Algérie, le Maroc et l'Arabie Saoudite. L'accord de Taëf qui est défini comme « le pacte de la coexistence » préconisait la fin des hostilités, une nouvelle formule de partage du pouvoir, le retrait des troupes syriennes jusqu'à la Bekaa et l'élection d'un nouveau président. Le député maronite du Nord, René Moawad, fut élu Président par les députés libanais le 13 novembre 1989 au cours d'une séance qui se tient à l'aérodrome de Qoubaiyat (Liban Nord) mais fut assassiné le 22 novembre 1989, jour de la fête nationale commémorant l'indépendance du Liban et remplacé le 25 novembre par Elias Hraoui. Le conflit libanais s'achevait un mois plus tard avec l'assaut contre le palais présidentiel et le ministère de la défense mené par l'armée syrienne secondée par des unités de l'armée libanaise fidèles à Elias Hraoui.

L'accord de Taëf réaffirme en premier lieu l'unité, la liberté et l'indépendance du Liban. Par delà son caractère multiconfessionnel, l'Etat libanais est unitaire, ce qui exclut de le transformer en une confédération ou une fédération de communautés confessionnelles. Sur la base de l'appartenance à telle ou telle confession, il ne saurait y avoir ni répartition de population, ni partition du pays. C'est le rejet de la « cantonnisation » du Liban. Il est un « pays arabe, d'appartenance et d'identité » dont les frontières sont internationalement reconnues, ce qui devrait exclure toute annexion de tout ou partie de son territoire par l'un de ses voisins, la Syrie et a fortiori Israël. Néanmoins, l'accord de Taëf consacre un paragraphe spécifique aux relations libano-syriennes. Le Liban entretient avec la Syrie " *des relations privilégiées qui tirent leur force du voisinage, de l'histoire et des intérêts fraternels communs* ". Sur la base de cette déclaration de principe, les deux pays ont signé le 22 mai 1991 un traité de fraternité, de coopération et de coordination qui est allé jusqu'à la création d'un Conseil Supérieur composé des plus hautes autorités constitutionnelles des deux pays.

Les accords de Taëf préconisent également le retour à l'Etat de droit en présentant le Liban comme une " *République démocratique parlementaire fondée sur le principe du respect des libertés publiques et en premier lieu de la liberté d'opinion et de croyance* ". Le libéralisme politique trouve un prolongement dans le domaine économique, puisque les accords de Taëf réaffirment avec force que le système économique est libéral et garantit comme tel l'initiative individuelle et la propriété privée.

Les autres mesures prévues par l'accord vont dans le sens du rétablissement de l'Etat de droit : dissolution des milices avec remise des armes à l'Etat libanais, renforcement des forces de sécurité intérieure, droit pour chaque Libanais déplacé de regagner le lieu de sa résidence d'origine.

### 3.2.2 Les tentatives de réforme politique

Créé par la révision constitutionnelle de 1990, la deuxième république a tenté de mettre en place des institutions capables de renforcer le rôle de l'Etat, sans toutefois s'extraire totalement du confessionnalisme qui renforce la présence musulmane dans l'Etat.

Le Président de la République perd un grand nombre de ses prérogatives au profit du Président du Conseil et du gouvernement. Ainsi le pouvoir exécutif n'est plus confié au Président de la République qui l'exerçait avec l'assistance des ministres, mais au Conseil des ministres. Le Président de la République peut présider le Conseil des ministres lorsqu'il le désire, mais sans prendre part au vote. Il nomme toujours le chef du gouvernement mais après

consultation du Président de l'Assemblée et sur la base de consultations parlementaires impératives. Il ne peut plus révoquer le Premier Ministre ou les ministres.

Le Premier Ministre devient le véritable centre de décision. Comme chef du gouvernement, il représente celui-ci et s'exprime en son nom. Il préside en principe le Conseil des Ministres et assure de droit la vice-présidence du Conseil Supérieur de la Défense.

Le gouvernement, pour exercer ses prérogatives, doit obtenir la confiance de la Chambre dans un délai de trente jours. Parallèlement, le Président de la Chambre voit son rôle renforcé. Elu pour quatre ans il intervient lors de l'élection du Président de la République et au moment du choix du Premier Ministre. Il a la maîtrise de l'ordre du jour de l'Assemblée, ce qui lui permet de s'opposer à la discussion d'un texte d'origine gouvernementale.

Au total, la révision constitutionnelle issue de l'accord de Taëf entérine sur le plan juridique la moindre influence des chrétiens et la plus grande place des musulmans, notamment des sunnites qui détiennent la fonction constitutionnelle la plus importante, à savoir la présidence du Conseil. Il reste que les pouvoirs respectifs des trois présidents sont susceptibles de se neutraliser et de conduire à la paralysie. Le Liban est en fait dirigé par une "troïka " ou un triumvirat dont le bon fonctionnement suppose une entente constante entre les Présidents de la République, du Conseil des Ministres et de la Chambre des Députés. A défaut, les désaccords ou les conflits, lorsqu'ils surgissent, nécessitent l'arbitrage de Damas et entraînent un renforcement de la tutelle syrienne sur les affaires intérieures du Liban. Les rapports de force au sein de ce triumvirat reflètent, en tout cas, la nouvelle répartition des responsabilités entre les chrétiens, les sunnites et les chiïtes. Une fois de plus, les druzes sont écartés du partage des fonctions essentielles de l'Etat.

De plus, la fin de la guerre marque l'entrée dans l'ère du tout économique. Le début de cette période est marqué par l'arrivée au pouvoir de Rafik Hariri, un homme d'affaire saoudo-libanais qui va conduire les affaires libanaises pendant près de sept années. L'action du président du conseil devra se limiter au champ économique car la Syrie ne concède que ce domaine aux Libanais. En fait le pays du Cèdre est un véritable poumon pour la Syrie qui lui fournit un marché du travail et une plus large façade maritime.

Ainsi, la vie politique, marquée par une profonde déliquescence, se limite à quelques affaires, qui occultent l'absence de véritable débat. Les partis politiques se désagrègent, en raison de l'absence de véritables leaders qui se sont retirés ou sont morts.

### 3.2.3 La perspective de la déconfessionnalisation de la vie publique

La première Constitution libanaise de 1926 avait retenu le principe de l'abolition du confessionnalisme politique dans la mesure où la répartition communautaire des fonctions et emplois publics présentait un caractère transitoire (article 95 de la Constitution). Les accords de Taëf reprennent à leur compte ce principe : « *l'abolition du confessionnalisme politique est un objectif national primordial qui sera réalisé, par étapes, selon un plan* ». L'article 95 de la constitution a confié l'établissement de ce plan à la chambre des députés élus sur une base égalitaire entre les musulmans et les chrétiens (64-64) qui pourrait délibérer à partir des travaux d'un comité national présidé par le Président de la République et comprenant en sus du président de la Chambre des Députés et du Président du Conseil des ministres, des personnalités politiques, intellectuelles et sociales. Dans l'attente de la réalisation de ce plan, la constitution a institué un dispositif transitoire prévoyant :

- la représentation équitable des communautés dans la formation du gouvernement. Ainsi le gouvernement formé par Rafik Hariri en 1995 comprenait 15 musulmans (7 sunnites, 5 chiïtes, 3 druzes) et 15 chrétiens (6 maronites, 4 grecs orthodoxes, 3 grecs catholiques, 1 arménien, 1 arménien orthodoxe) ;
- la suppression de la représentation confessionnelle, à l'exception des fonctions de la première catégorie, dans la fonction publique, la magistrature ou les institutions militaires et

son remplacement « *par la spécialisation et la compétence* ». A terme, la Chambre des Députés serait élue sur une base nationale non communautaire.

Afin de maintenir une certaine représentation des familles spirituelles, il serait institué un sénat dont les prérogatives seraient « *restreintes aux questions engageant l'avenir du pays* ».

Depuis 1990, et exception faite de la suppression de la mention de l'appartenance communautaire sur les documents d'identité, le dossier de l'abolition du confessionnalisme politique n'a pas progressé. Il est toujours nécessaire de passer par les fourches caudines communautaires pour trouver un emploi dans la fonction publique.

Ainsi, le fonctionnement et l'organisation internes du pays, demeurent marquées par la logique communautaire. Tel est le cas en premier lieu pour la répartition des fonctions : la présidence revient à un chiïte, la vice-présidence à un grec orthodoxe. La présidence de la commission des lois doit être attribuée à un maronite. Le clivage droite-gauche semble moins important que le réflexe de l'allégeance communautaire.

### **3.3 L'avenir du Liban**

Si l'avenir du Liban passe d'abord par la réussite du processus de paix syro-israélien il est également l'apanage des Libanais eux-mêmes, qui devront créer les conditions d'une paix intérieure durable une fois leur intégrité territoriale retrouvée.

#### 3.3.1 Le processus de paix : un préambule indispensable.

Le processus de paix concernant l'ensemble du Moyen-Orient est l'une des clés indispensable de l'avenir du Liban. Les discussions engagées depuis 1993 ont connu des rebondissements au fur et à mesure de l'évolution du paysage politique. Deux facteurs viennent cependant accréditer l'idée que le Moyen-Orient et donc le Liban pourraient voir enfin s'installer la paix tant attendue.

L'élection en mai 1999 du général Ehoud Barak à la tête de la diplomatie israélienne a suscité un grand espoir pour l'avenir du processus de paix. En effet, celui-ci avait été totalement bloqué depuis 1996 après l'arrivée au pouvoir de la droite israélienne et de son représentant Benjamin Nétanyahou. Prenant en compte la volonté de l'opinion publique d'en finir avec l'insécurité, Ehoud Barak a promis de tout faire pour réussir à établir la paix aux frontières d'Israël. Si sa politique ne remporte pas le succès escompté du côté du problème palestinien, de gros progrès ont été accomplis dans le règlement du différent avec la Syrie concernant le Golan. Ehoud Barak a annoncé qu'Israël se retirerait unilatéralement du Sud Liban avant le 7 juillet 2000.

Le deuxième facteur d'espoir pour le Liban vient de la Syrie où il semble qu'Hafez El Assad voyant la fin de sa vie arriver souhaite léguer le royaume syrien à son fils Bachar Al Assad dans de bonnes conditions, notamment en ayant réussi à établir la paix avec Israël et en ayant récupéré le Golan. Si ce problème venait à être résolu cela permettrait certainement à la Syrie d'alléger sa présence au Liban, voire de se retirer totalement du Liban, sa présence n'ayant plus aucune justification.

Le Liban pourrait enfin retrouver une libre disposition de son territoire, ce qui constituerait un grand pas vers une nouvelle ère de prospérité pour lui.

#### 3.3.2 Les conditions d'un avenir libanais.

Si le processus de paix venait à aboutir il reste à la société libanaise à persévérer dans ses efforts pour parvenir à retrouver le niveau économique et social qui était le sien avant la

guerre et assurer son avenir en tant que nation. Cela passe par une évolution dans les relations intercommunautaires et dans le statut de l'individu libanais.

A la suite des accords de Taëf, la révision de 1990 a inscrit dans le Préambule de la Constitution le principe selon lequel : *« la suppression du confessionnalisme politique constitue un but national essentiel pour la réalisation duquel il est nécessaire d'œuvrer suivant un plan par étapes »*, mais cela n'a toujours pas été suivi d'effet.

En effet, le principe de l'abolition du confessionnalisme politique et administratif a suscité et suscite encore l'inquiétude, voire l'hostilité des communautés chrétiennes, comme en témoigne le communiqué final du Synode des églises libanaises réuni à Rome en décembre 1995 : *« Passer à l'allégeance nationale, par delà notre allégeance communautaire, exige que s'affirme un régime politique qui associe pleinement chaque communauté aux décisions nationales afin qu'aucune n'impose à la nation ce qui ne convient qu'à une communauté et ne correspond pas aux traditions des autres communautés »*. *« Ce régime s'accommode donc d'une démocratie consensuelle et ne peut être à la merci d'une idéologie majoritaire »*.

Si le patriarche maronite ne s'est pas déclaré par principe hostile à la fin du confessionnalisme, il a tenu à faire observer qu'il faudrait au moins trois générations pour chasser le réflexe confessionnel des esprits et des pratiques.

Depuis la fin de la guerre civile, les chrétiens ne tiennent pas toute leur place dans le jeu des institutions libanaises. Les élections de 1992 ont été marquées par le boycott des communautés chrétiennes ; en 1996, les chrétiens se sont profondément divisés sur la question de la participation aux élections si bien que nombre d'entre eux ne se sentent pas représentés au sein du nouveau Parlement. Cette situation nouvelle comporte en elle le risque d'une marginalisation de la communauté maronite, alors que la nation libanaise est fondée essentiellement sur le dialogue et la convivialité entre l'ensemble des communautés qui la composent. Le Liban doit donc s'efforcer d'effacer les séquelles de la guerre civile en engageant plus avant la réflexion sur la déconfessionnalisation du Liban pour dépasser les clivages traditionnels entre les dix-sept communautés, cela prendra du temps.

Cette nouvelle réflexion permettrait ainsi d'ouvrir le débat sur la question du statut personnel des Libanais. A l'heure actuelle, le droit civil ne régit que le droit patrimonial de la famille et la succession des biens. En revanche, pour les rapports personnels issus du mariage, les musulmans sont soumis à la Charia avec des variantes entre les sunnites, les chiïtes et les druzes tandis que les chrétiens relèvent du droit canon qui notamment prohibe le divorce et n'offre que l'option entre l'annulation et la séparation de corps laissant intacte le lien matrimonial. Il n'existe pas de mariage civil ou laïque si bien que les Libanais désireux de se marier sont tenus de se rattacher à une communauté existante.

C'est seulement à travers un dialogue ouvert, une unification raisonnée du système de statut personnel du pays sous l'égide d'un Etat de droit qui tient compte des richesses, des particularités, des traditions, du sentiment religieux et de la liberté de conscience de chacune des communautés confessionnelles, sans inégalité ni discrimination, que la convivialité entre toutes les communautés confessionnelles du Liban triomphera et sera fortement et complètement consolidée.

L'objectif est ainsi de rechercher le dénominateur commun à cette mosaïque de législations et de compétences judiciaires. Certes, les quelques intégrismes musulmans ou chrétiens seront autant d'obstacles à l'unification des statuts personnels, notamment de la part de ceux qui, comme les islamistes, rejettent la dualité des pouvoirs temporel et spirituel.

A terme, ce rapprochement entre les statuts personnels pourrait conduire à l'élaboration d'un code civil commun à tous les Libanais et permettre, lorsque les Libanais y seront prêts, d'ouvrir la voie à une meilleure délimitation de la référence communautaire dans la vie institutionnelle libanaise. Ceci constitue une étape essentielle pour un avenir libanais.

### 3.3.3 Le nécessaire renouvellement de la classe politique libanaise.

Parallèlement à la rénovation des institutions publiques, le Liban, pour assurer sa pérennité, doit procéder au renouvellement de son élite politique.

Depuis la fin de la guerre et le départ en exil du Général Aoun il ne s'est trouvé aucun homme capable d'assurer l'unité du Liban autour de lui. Les grands leaders de la période de la guerre étant trop âgés, en exil ou morts. Rafik Hariri a pu, entre 1992 et 1998, être l'homme qui a lancé les réformes au plan économique. Si elles ont contribué à relancer le Liban, l'empreinte de son action était trop marquée du sceau de l'Etat syrien pour qu'il puisse symboliser une volonté farouche de souveraineté libanaise.

De même tous les présidents ont été nommés avec l'accord tacite du président syrien, comme cela a été le cas pour la nomination d'Emile Lahoud en 1999 au poste de président de la république ou de Selim Hoss au poste de président du conseil.

Dans ce domaine aussi, la clé du problème pourrait trouver une solution avec la résolution du processus de paix et le retour d'une pleine souveraineté du Liban. En attendant, le général Aoun, depuis son lieu d'exil français, continue de se battre pour obtenir une aide de la communauté internationale afin qu'elle contribue à un retour à la souveraineté du pays.

### **Conclusion de la troisième partie**

Depuis près de dix ans que le conflit est terminé le Liban n'a pas encore surmonté les conséquences de cette période. Si les accords de Taëf et l'institution de la deuxième république ont permis au pays de confirmer la souveraineté du pays des cèdres la réalité des fait montre un tout autre visage. Le territoire est encore occupé par plusieurs forces étrangères ou internationales et les combats contre Israël n'ont pas encore cessé au Liban Sud. De plus la main mise syrienne sur sa politique freine considérablement le retour à une situation de prospérité. Parallèlement la déconfessionnalisation de la vie publique libanaise, encouragée par la population ne s'est pas encore manifestée dans la réalité des faits. Le Liban a perdu, pendant le conflit, une part importante de ses forces actives qui n'a toujours pas marqué sa volonté de revenir au pays, même si elle contribue par des apports financiers importants au redémarrage économique du pays. L'avenir du Liban se joue en ce moment, à travers le processus de paix au Proche-Orient, sans qu'il ne soit véritablement impliqué dans les négociations en cours, puisqu'elles sont conduites par la Syrie et Israël. Il reste donc au Liban un long chemin à parcourir pour retrouver sa pleine souveraineté et son rayonnement d'avant le conflit de 1975. Ceci passe par une évolution des mentalités, un renouvellement de la classe politique. En fait une véritable affirmation de la population de sa volonté de vivre ensemble.

## Conclusion

Au terme de cette analyse un paradoxe se fait jour : les Libanais semblent constituer une société moderne, ouverte sur l'extérieur, mais dans le même temps, tournée vers le passé et le respect des traditions communautaires. Le Liban demeure aujourd'hui encore un ensemble de minorités, qui voient dans l'application pure et simple de la loi de la majorité un danger pour leur pérennité.

Près de dix ans après la fin des affrontements meurtriers, le Liban est toujours confronté à l'interrogation fondamentale de savoir si cette guerre a été le produit d'une fracture intercommunautaire profonde ou si elle n'a constitué que le prolongement des tensions régionales.

Dans le premier cas, c'est l'avenir de la nation libanaise qui est en question. Avec les accords de Taëf, le pacte communautaire a été réaffirmé sous la réserve de la recherche d'un nouvel équilibre entre les musulmans et les chrétiens qui devrait, en principe, conduire à la déconfectionnalisation de la vie politique. La voie de la partition a été écartée, ce qui a permis de préserver, du moins en apparence, l'unité et l'indépendance du Liban. Nombreux sont ceux qui y voient la preuve que la volonté de vivre ensemble des Libanais s'est révélée en définitive plus forte que les antagonismes communautaires. Il demeure que les chrétiens ne se sentent plus représentés au sein des institutions et craignent d'être marginalisés. Qui plus est, aucun mouvement de retour au pays n'est perceptible chez les 800 000 émigrés qui ont fui la guerre entre 1975 et 1990.

Beaucoup de chemin reste donc à faire sur la voie de la réconciliation nationale. Pour l'heure, les contraintes externes pèsent sur la vie politique libanaise d'un poids plus important que les divisions internes. Occupé au sud par Israël, le Liban doit subir la tutelle politique et militaire de son puissant voisin oriental. La présence de la Syrie est un fait dont on ne peut que prendre acte car rien au Liban ne peut se faire sans l'accord express ou tacite du Président Hafez El Assad. En fait, les autorités de Beyrouth n'ont pas en main toutes les cartes du jeu libanais. Pour une très large part, l'avenir du Liban est suspendu à la réussite du processus de paix, car on peut escompter que le retrait des forces israéliennes du Sud Liban conduira la Syrie à relâcher son emprise sur le Liban. Mais alors commencera une autre étape sur le chemin du retour vers la paix intérieure, celle de l'affirmation de la volonté de vivre ensemble.

La France est en mesure d'accompagner le Liban sur la voie de la renaissance nationale. Ancienne puissance mandataire elle a toujours entretenu des relations particulières avec ce pays. Le président Chirac s'y est rendu en 1999 pour témoigner de l'intérêt de la France à l'avenir du Liban. Il revient cependant aux Libanais d'apporter la preuve que les vicissitudes internationales ne sauraient empêcher la renaissance de la nation libanaise fondée sur le pluralisme politique et la tolérance religieuse.

## Synthèse du mémoire

Quinze années après la fin d'un conflit qui l'a ébranlé jusque dans ses fondements entre 1975 et 1990 le Liban est toujours placé au cœur des négociations concernant le processus de paix de Proche-Orient. Alors qu'il était considéré comme l'un des pays phare du Moyen-Orient jusque dans les années soixante-dix le Liban est, aujourd'hui encore, un pays occupé sur l'ensemble de son territoire qui n'a pas retrouvé son rayonnement après une guerre dont les effets se font encore sentir actuellement.

Ce qu'on a appelé la guerre du Liban a été, en fait, le lieu d'affrontements multiples pendant plus de quinze ans où se sont opposés, directement ou indirectement, des enjeux très différents sur le territoire libanais.

Des schémas géopolitiques très divers, mais souvent simplistes, ont été avancés pour expliciter ce conflit. De l'opposition entre les bons et les méchants, les Arabes et les sionistes, qui avait la faveur des moyen-orientaux, aux ambitions soviétiques ou islamiques, le plus souvent, mises en avant par les médias occidentaux de nombreuses analyses se sont souvent avérées réductrices et ne correspondent certainement pas à la réalité.

La vérité, comme souvent, trouve certainement ses fondements dans un compromis entre toutes les analyses envisagées. C'est pourquoi il est intéressant de tenter, à partir de ces analyses, d'envisager quels ont été les véritables enjeux géopolitiques qui se sont affrontés pendant toutes ces années au Liban. Tenter de comprendre la géopolitique du conflit libanais de 1975 à 1990 c'est essayer de comprendre quels ont été les mécanismes qui ont contribué à créer la spirale conduisant aux affrontements.

En fait, il s'agit d'une conjonction de multiples facteurs internes et externes qui sont venues s'additionner, où des relations de confrontation ont été nouées par des acteurs étatiques, pro-étatiques où infra étatiques, dans un contexte d'instabilité idéologique, trouvant, au Liban, un terrain favorable à l'affrontement.

### **Des facteurs internes ont favorisé l'affrontement**

Si le conflit libanais a pu avoir lieu c'est d'abord en raison du pays lui-même. Société kaléidoscopique le Liban s'est doté d'un système et d'hommes politiques qui ont favorisé son explosion

Le pays du cèdre est une véritable mosaïque de dix sept communautés chrétiennes ou musulmanes L'entité libanaise, dont l'origine se puise dans les hauteurs du Mont Liban depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, a trouvé son essence dans la symbiose des trois communautés maronites, druzes et chiites. Depuis cette époque le Liban est resté marqué par l'importance donnée au facteur communautaire dans la vie de la société libanaise. Ainsi tout citoyen libanais est d'abord caractérisé par son appartenance à l'une ou l'autre des communautés présente au Liban.

Le système politique et la défaillance des hommes politiques libanais ont contribué au délitement de la situation. Ainsi la représentation des différentes composantes communautaires dans les instances de l'Etat a amené à une annihilation des pouvoirs lors des périodes de crise. Parallèlement la génération des hommes politiques qui a succédé à celle de l'indépendance de 1943 n'a pas su passer outre les intérêts communautaires lorsque la situation à partir de 1967 réclamait une réaction face aux influences étrangères centrifuges qui allaient permettre l'explosion de la situation.

Au cours de son histoire le pays a traversé tour à tour des périodes de troubles entre les communautés qui ont remis en cause ses fondements et des périodes fastes qui lui ont permis de renforcer son unité. Ainsi, après avoir surmonté une crise importante entre les communautés maronites et druzes de 1840 à 1860, le Petit Liban, puis le Grand Liban vont permettre au pays de devenir une nation souveraine, exemplaire au cœur du Proche-Orient, notamment lors de la période nommée la Nahda où l'idéologie pluraliste et démocratique favorise le développement du Liban à partir de 1940. Pourtant la fin du rêve pan arabe en 1967 remet les facteurs de désintégration sur le devant de la scène, ce qui conduira au début du conflit en 1975.

Après cinq siècles d'existence le Liban se trouve à la croisée des chemins où l'ont entraînées les diverses influences locales. Entre le renforcement de l'entité libanaise et son délabrement, de nombreuses voix s'étaient exprimées pour mettre en garde contre une « cyprianisation » du Liban, Chypre venant d'être partagée en deux à l'été 1974. Toutes les voix faisaient état du pressentiment d'une précarité du Liban qui ne lui permettrait pas de résister longtemps aux menaces inhérentes à sa propre évolution et aux modifications survenant dans la géopolitique du Proche-Orient.

### **Les facteurs externes à la base du conflit**

Ainsi, si les facteurs internes de dislocation ont été nombreux c'est essentiellement leur interpénétration avec les facteurs régionaux et internationaux qui les a transformés en détonateur de violence. A la succession de l'Empire Ottoman sont venues s'ajouter les dynamiques régionales et les oppositions internationales.

La disparition de l'Empire Ottoman au début du XX<sup>e</sup> siècle a amené à une redéfinition du paysage au Proche-Orient où le Liban a pu apparaître comme l'héritier par son côté pluriconfessionnel et communautaire, puis comme le maillon faible des intérêts divergents des puissances régionales. Les facteurs locaux ont permis aux facteurs régionaux de s'exprimer sur le territoire libanais. En effet, la société libanaise est avant tout une mosaïque de plusieurs communautés qui au gré des influences régionales et internationales vont tantôt coexister pour créer une nation enviée dans le monde arabe, tantôt se déchirer comme ce sera le cas à partir de 1975.

Le territoire libanais est apparu comme le champ d'application des oppositions entre les grands acteurs du conflit du Moyen-Orient. Le Liban est donc devenu un espace conflictuel ayant une fonction géopolitique de premier ordre, permettant de faire l'économie de véritables guerres régionales pouvant provoquer un affrontement à l'échelle internationale. Ainsi la création d'un Etat juif en Palestine en 1948 a créé les conditions favorables à une opposition avec les mouvements arabes, qu'ils soient palestiniens ayant trouvé refuge au Liban, chiites comme le Hezbollah soutenu par les fondamentalistes religieux notamment saoudiens enrichis par le pétrole. A ces mouvements il convient d'ajouter l'émergence d'un pouvoir fort en Syrie qui va s'appuyer sur le Liban pour lutter contre Israël.

De même, il est apparu que le Liban a été un moyen de l'affrontement indirect Est-Ouest entre l'Union Soviétique et les Etats-Unis à travers le soutien qu'ils ont apporté à l'un ou l'autre des acteurs du conflit. Au soutien inconditionnel d'Israël et des milices qui lui étaient favorables comme les Phalanges libanaises par les Etats-Unis est venu répondre un soutien appuyé de l'Union soviétique à la Syrie et aux milices qu'elle pouvait armer sur le territoire libanais.

Ainsi les milices, constituées le plus souvent de Libanais, étaient les véritables occupants du pays, canaux inconscients de l'influence des armées étrangères manœuvrant sur le sol libanais dans le cadre du conflit israélo-arabe et plus loin le conflit Est-Ouest.

### **Une nation à la recherche d'une nouvelle identité**

La guerre du Liban a laissé des traces très profondes dans la société libanaise. Depuis près de dix ans que le conflit est terminé le pays n'a pas encore surmonté les conséquences de cette période. Si les institutions nouvelles ont réaffirmé le principe d'un Liban souverain, le territoire est encore occupé et ne dispose pas des moyens d'affirmer sa volonté d'un avenir commun.

En 1990, les accords de Taëf et l'institution de la deuxième république ont permis au pays de mettre fin à la guerre et de redémarrer sur de nouvelles bases. Réaffirmant l'unité et la souveraineté du pays des cèdres, prônant le renforcement du rôle de l'Etat, les nouvelles institutions cependant, n'effacent pas encore totalement les prérogatives communautaires et mettent en avant les relations privilégiées avec le voisin syrien. Ceci a eu pour conséquence le renforcement de la présence musulmane dans l'Etat et la mise sous tutelle du Liban par la Syrie sous prétexte de fraternité. Ainsi la politique libanaise est le plus souvent conduite de Damas. La main mise syrienne sur sa politique freine considérablement le retour à une situation de prospérité. Parallèlement la déconfessionnalisation de la vie publique libanaise, encouragée par la population ne s'est pas encore manifestée dans la réalité des faits.

En outre le territoire libanais est encore occupé dans sa quasi intégralité, privant le gouvernement libanais de sa liberté d'action, même sur son propre territoire. En effet, si les troupes de la FINUL et l'armée israélienne sont déployées au Sud Liban, l'armée syrienne est présente sur toute la partie Nord du pays. De plus les combats contre Israël n'ont pas encore cessé au Liban Sud puisque les forces du Hezbollah continuent leurs actions de harcèlement à l'égard Israël sur le territoire Sud libanais et au Nord du territoire israélien.

L'avenir du Liban n'est pas encore scellé puisque le processus de paix au Proche-Orient n'a pas encore abouti. Le Liban est concerné au premier chef, sans qu'il ne soit véritablement impliqué dans les négociations en cours, puisqu'elles sont conduites par la Syrie et Israël. Même si ce dernier se retire du pays au cours de l'été 2000 il reste à voir quelle sera l'attitude de la Syrie vis à vis du Liban. Dans l'hypothèse d'une souveraineté retrouvée il demeurera une incertitude quant à la capacité réelle des libanais à vivre ensemble dans une société déconfessionnalisée alors que les chrétiens se sentent marginalisés.

Il reste donc au Liban un long chemin à parcourir pour retrouver sa pleine souveraineté et son rayonnement d'avant le conflit de 1975. Ceci passe, obligatoirement, par une évolution des mentalités, un renouvellement de la classe politique. En fait une véritable affirmation de la population de sa volonté de vivre ensemble.

### **Conclusion**

Au terme de cette analyse un paradoxe se fait jour : les Libanais semblent constituer une société moderne, ouverte sur l'extérieur, mais dans le même temps, tournée vers le passé et le respect des traditions communautaires. Le Liban demeure aujourd'hui encore un ensemble de minorités, qui voient dans l'application pure et simple de la loi de la majorité un danger pour leur pérennité.

Près de dix ans après la fin des affrontements meurtriers, le Liban est toujours confronté à l'interrogation fondamentale de savoir si cette guerre a été le produit d'une fracture intercommunautaire profonde ou si elle n'a constitué que le prolongement des tensions régionales.

La réussite du processus de paix au Proche-Orient pourrait permettre au Liban de retrouver sa souveraineté il lui restera à montrer sa capacité et sa volonté à continuer d'écrire l'histoire libanaise.

La France est en mesure d'accompagner le Liban sur la voie de la renaissance nationale. Ancienne puissance mandataire elle a toujours entretenu des relations particulières avec ce pays. Il revient cependant aux Libanais d'apporter la preuve que les vicissitudes internationales ne sauraient empêcher la renaissance de la nation libanaise fondée sur le pluralisme politique et la tolérance religieuse.

# ANNEXE 1 : LES ACTEURS

## 1 Les communautés religieuses

### 1.1 Les communautés chrétiennes

- ❖ Rattachées à Rome
  - ◆ la communauté maronite
  - ◆ la communauté grecque catholique
  - ◆ la communauté arménienne catholique
  - ◆ la communauté syrienne catholique
  - ◆ la communauté chaldéenne
  - ◆ la communauté latine
  
- ❖ Non rattachées à Rome
  - ◆ La communauté grecque orthodoxe
  - ◆ La communauté syrienne orthodoxe
  - ◆ La communauté arménienne géorgienne
  - ◆ La communauté nestorienne
  - ◆ La communauté évangélique

### 1.2 Les communautés musulmanes

- ◆ La communauté sunnite
- ◆ La communauté chiite
- ◆ La communauté druze
- ◆ La communauté ismaélienne
- ◆ La communauté alaouite

### 1.3 La communauté israélite

## **2 L'expression politique des différentes communautés**

### 2.1 La communauté chiite

Si le Hezbollah a fait son entrée en politique en présentant des candidats qui lui sont notoirement affiliés aux élections législatives de 1992, il n'a pas encore sauté le pas et constitué de parti politique. La milice Amal, au contraire, a franchi cette étape en 1991.

Le parti bénéficie de l'ascension politique de son chef, Nabih Berri, et développe un discours nationaliste en dépit des liens très étroits qui l'unissent à la Syrie. Son maître mot est l'abolition du confessionnalisme politique.

Les assises territoriales respectives du Hezbollah et du mouvement Amal sont bien distinctes : le « parti de Dieu » est dominant dans la Bekaa alors que le parti de Nabih Berri est majoritaire au Sud Liban.

## 2.2 La communauté chrétienne

Les partis politiques chrétiens n'ont plus d'assise populaire. Mené par Georges Saadi, le parti Kataeb, qui se survit à lui-même, s'est déconsidéré par son rapprochement avec la Syrie cependant que les Forces libanaises, déjà mal perçues en raison de leur lourd passé milicien, ont perdu droit de cité depuis l'attentat de Zouk al Mikhaïl et la mise en jugement de leurs dirigeants. Les deux autres partis chrétiens, le parti national libéral fondé par Dany Chamoun et le bloc national de Raymond Eddé pâtissent de l'absence de chef. En dépit d'un certain attachement au Général Aoun, le courant aouniste représente davantage une nostalgie qu'un engagement effectif et une stratégie. Son influence apparaît limitée.

## 2.3 La communauté sunnite

La montée en puissance de la communauté chiite d'une part, et la méfiance atavique du pouvoir syrien alaouite à son encontre, d'autre part, pénalisent l'essor de la communauté sunnite. Le désarroi qui en résulte a favorisé ces dernières années l'émergence de mouvements radicaux sunnites financés par l'Iran et dont le discours conservateur, moralisateur et anti-juif séduit et rassure la petite bourgeoisie sunnite de Tripoli, Saïda et Beyrouth.

Les plus actifs de ces groupes sont les Jama'at Islamiyya libanaises et le mouvement des Habachis.

Apparues en 1964 les Jama'at Islamiyya présentent une nette filiation avec les Frères musulmans et entretiennent des relations avec les branches égyptienne et jordanienne de la confrérie. Le mouvement nie toute assimilation avec son homonyme égyptien mais affirme néanmoins sa solidarité avec les autres militants islamistes du monde arabe; des connexions le lient par ailleurs à l'Arabie saoudite. Disposant d'une existence légale, les Jama'at Islamiyya comptent trois députés au Parlement et regroupent mille à deux mille membres au sein d'une structure assez lâche permettant la conciliation de tendances diverses.

Les Jama'at se sont illustrées par plusieurs actions violentes contre des installations touristiques et des cabarets et il est possible qu'il faille leur imputer la tentative d'attentat perpétrée à Balamand, en juin 1993, à l'occasion d'une réunion de prélats chrétiens.

Officiellement Mouvement de la charité islamique, les Habachis doivent leur nom usuel au cheikh Abdallah al-Harari dit al-Habashi (l'Abyssin), chassé d'Éthiopie pour son soutien à la cause érythréenne dans les années 80. Sa doctrine, qui connaît un succès croissant au Liban depuis le début des années 90, repose sur une lecture stricte du Coran, s'inspire de pratiques empruntées au soufisme et présente des points de convergence avec le chiisme. Ouvert à un certain syncrétisme, qui lui fait en particulier admettre le pluralisme religieux et les particularismes locaux, le groupe des Habachis ne prône pas la réalisation d'un Etat islamique et récuse l'usage de la violence. Depuis les législatives de 1992, le mouvement bénéficie d'un financement important ; il proviendrait pour partie de la diaspora libanaise installée dans le Golfe, en Afrique noire et pour partie des Etats-Unis. Les Habachis bénéficient de la protection de la Syrie qui entend exercer sur le mouvement une tutelle incontestée. Modérés vis-à-vis de l'Occident, ils affichent en revanche leur hostilité vis-à-vis de l'Arabie saoudite.

Les luttes d'influence auprès d'une clientèle commune, des options stratégiques radicalement opposées ainsi que les divergences de leurs alliances et de leurs affiliations font des Jama'at et des Habachis des ennemis presque naturels. La rivalité entre les deux mouvements s'exprime en particulier par une lutte ouverte pour le contrôle de quartiers de Beyrouth et par une violence toujours plus forte.

## 2.4 La communauté Druze

Deux familles se partagent l'essentiel du pouvoir ; le clan de Joumblatt et le clan des Yazbackis, dominé par la famille des Arslan. Incontestablement, la famille Joumblatt occupe le devant de la scène à travers la personne de Walid Joumblatt, fils du chef charismatique Kamal Joumblatt. Placé depuis l'assassinat de son père en 1977 à la tête du Parti socialiste progressiste, expression politique de la communauté, Walid Joumblatt a vu son prestige renforcé par sa nomination au poste de ministre des déplacés en 1992. Outre la gestion de la délicate question des réfugiés palestiniens, ce portefeuille lui vaut la responsabilité du retour dans le Chouf des personnes déplacées pendant la guerre de la Montagne.

Face au prestige croissant de Walid Joumblatt, et peut-être dans le but de contrecarrer cette trop sensible ascension, le fils du président syrien, Bachar al Assad, apporte un soutien remarqué au leader du clan druze concurrent, le jeune Talal Antan.

## 2.5 Les camps palestiniens

Les camps du Nord sont placés sous le contrôle des mouvements palestiniens proche de la Syrie : Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) de Nayef Hawatme et le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) de Georges Habache. Ils subissent cependant la pression de groupes islamiques comme l'Armée révolutionnaire islamique palestinienne. Ceux-ci sont encore plus influents au sud où ils supplantent à peu près partout le Fatah de Yasser Arafat. Le discrédit qui frappe la centrale palestinienne, incriminée doublement pour la signature des accords d'Oslo et par la réduction de son aide financière au réfugiés palestiniens, jihad islamique pour la libération de la Palestine, Jihad islamique Kataeb al Aqsa, Jihad islamique Beit al Maqdis ou parti de la libération islamique.

## 3 Les forces armées

### 3.1 Armée d'occupation israélienne

Les 1000 à 1 500 hommes des forces d'occupation israéliennes dépendent d'un quartier général établi en Israël, à Kiryat Shemona près de la frontière libanaise. Leur mission porte sur quatre points : assurer la sécurité de la frontière nord d'Israël, empêcher toute infiltration de commandos, empêcher toute attaque d'envergure contre le territoire israélien, maintenir la zone de sécurité sous contrôle.

### 3.2 Armée d'occupation syrienne

Présente au Liban sous des formes diverses depuis la fin des années 70, l'armée syrienne dispose de 25000 à 27 000 hommes, non compris les personnels de renseignement opérant en civil, estimés à 5 000 personnes. Ces forces sont déployées de manière irrégulière sur le territoire libanais : elles respectent au sud la ligne rouge Saïda-Jessine-Mont Hermon définie par Kissinger, ainsi qu'une partie de l'ancien « réduit chrétien » à ainsi et l'axe Beyrouth Damas.

La présence militaire syrienne au Liban répond à un double objectif : faire régner l'ordre et la sécurité dans le cadre des accords de Taëf, prévenir tout risque d'invasion du territoire syrien à partir du couloir de la Bekaa.

Ces derniers temps, le dispositif a été allégé : un tiers à la moitié des effectifs théoriques de 35000 hommes est porté absent pour cause de permission ou d'exercice en Syrie, le reste est globalement peu opérationnel, si l'on excepte les régiments de parachutistes du Sud et les forces spéciales. La gestion du dossier libanais est un important élément de pouvoir, fort éclairant sur les luttes d'influence au sein du régime syrien et source importante d'enrichissement par le biais des prébendes et du contrôle de trafics divers. Depuis la mort de son frère Bassal, Bachar al Assad, fils cadet du président syrien, active au Liban ses propres réseaux et reprend à son compte la compétence libanaise de son aîné.

### 3.3 Armée régulière libanaise

Les forces armées libanaises comptent environ 48 000 hommes qui assurent essentiellement le maintien de l'ordre et le contrôle des frontières. Elles se trouvent déployées sur la partie littorale du pays et disposent de surcroît d'une brigade au nord et de 15 000 hommes assurant une présence surtout symbolique dans la plaine de la Bekaa, fief traditionnel du Hezbollah. Saisissant l'occasion offerte par l'attentat de Zouk al-Mikhail, l'armée régulière a effectué un redéploiement dans la montagne libanaise au nord de Beyrouth, dans le réduit chrétien longtemps contrôlé par les Forces libanaises. Elle a également commencé à prendre position au sud, en zone tenue par la Finul, mais ne poursuivra vraisemblablement son redéploiement dans cette zone troublée du pays qu'en cas de retrait des troupes israéliennes, de manière à ne pas endosser de façon prématurée, et en l'absence de tout règlement, la fonction de police du Hezbollah que les Israéliens seraient heureux de lui voir assumer.

Depuis sa réunification en 1990, après la scission de la période aouniste, l'armée est en cours de réorganisation suivant de" lignes directrices majeures : la déconfessionnalisation et la mixité des brigades d'une part, la mobilité géographique et le déploiement vers les frontières d'autre part.

L'armée libanaise se reste toutefois peu opérationnelle en raison à la fois de son sous-équipement et du manque de formation de son encadrement.

### 3.4 ALS - Année du Liban Sud

Créée par Israël en 1978 comme force tampon entre les Palestiniens opérant depuis le Sud Liban et le nord d'Israël, l'Armée du Liban Sud a été commandée par le major Saad Haddad et, après sa mort en 1983, par le général Antoine Lahad, tous deux anciens officiers de l'armée libanaise. Aujourd'hui, l'ALS est déployée dans la zone de sécurité et dans la poche chrétienne de Jezzine ; son commandement général est établi à Marjayoun. Elle est équipée, financée, encadrée et orientée par Israël et s'élève à environ 2500 hommes. Alors que ses rangs regroupaient à l'origine une majorité de chrétiens, elle compte de nombreux musulmans, essentiellement chiites, dans une proportion qui avoisine peut-être les 50 %. Ce fait paradoxal illustre le glissement qui s'est opéré, d'une mobilisation de type idéologique et communautaire, vers une motivation surtout alimentaire, l'engagement dans l'ALS permettant à certaines populations déshéritées du Sud d'assurer leur subsistance. L'état d'esprit au sein des troupes du général Lahad est plutôt à la démoralisation face aux perspectives de règlement israélo-syrien et de pacification de la région du Sud Liban. Perçus comme des mercenaires, les membres de l'ALS font l'objet d'un rejet qui leur laisse peu de chances d'insertion en cas de démobilisation et ne nourrissent guère d'illusions sur le soutien à attendre des Israéliens en cas de résorption du conflit.

### 3.5 FINUL - Force d'Interposition du Nations Unies au Liban

La mission initiale de la FINUL : empêcher la confrontation, superviser le retrait des Israéliens et aider au rétablissement de la souveraineté libanaise - n'a jamais pu être pleinement menée et la mise en place de la force onusienne a buté d'emblée sur la volonté israélienne de ne pas la laisser accéder à la frontière. Les casques bleus se sont eux-mêmes trouvés en bute à des attaques meurtrières et ont subi à plusieurs reprises des pertes importantes soit que des opérations d'interception de commandos aient tourné à leur détriment, soit qu'ils aient directement essuyé des tirs d'intimidation des israéliens ou des miliciens de l'ALS sur leurs positions.

Emanation d'une institution onusienne, qualifiée par Itzak Shamir en 1982 d'organisme à majorité automatiquement anti-israélienne, de surcroît dépourvue des moyens lui permettant de répondre aux objectifs qui lui ont été assignés. Et les Israéliens d'invoquer son manque d'efficacité dans la lutte contre le terrorisme palestinien.

Dans le prolongement de cette analyse critique, l'opération Paix en Galilée, a fait la preuve de l'impuissance de la FINUL. Placée hors jeu comme acteur militaire, celui-ci s'est davantage imposé depuis dans des fonctions d'observation et d'assistance aux populations civiles, en particulier aux réfugiés. Elle a ainsi contribué à pallier l'absence d'encadrement étatique dans la région, tant au niveau des infrastructures, par la remise en état des circuits de distribution d'eau et d'électricité qu'en ce qui concerne les services, avec la restauration d'un réseau éducatif local.

Ce rôle incontestable de soutien aux populations explique sans doute pourquoi les mandats de la FINUL ont été régulièrement reconduits, à chaque fois pour une période de six mois. Le dispositif tend toutefois à s'alléger et les effectifs ont été réduits de 10 % en juillet 1995, ce qui les porte à environ 4 500 hommes : six bataillons opérationnels constitués selon des critères nationaux (népalais, fidjien, ghanéen, finlandais, irlandais et norvégien) et occupant chacun un secteur déterminé, le reste des effectifs étant affecté à des fonctions de soutien (logistique, santé, escorte). L'état-major siège à Naqoura à l'intérieur de la zone de sécurité. La FINUL dispose également du soutien du Groupe des observateurs du Liban (OGL) de l'ONUST (Organisation des Nations unies pour la surveillance de la trêve), première organisation onusienne de maintien de la paix instaurée dès 1948.

### 3.6 Hezbollah

Issu d'une scission au sein du mouvement Amal, le parti de Dieu a été fondé en 1982, au lendemain de l'invasion israélienne, par le cheikh Sohli al Toufayli pour défendre les thèses de la révolution islamique qui venait de triompher en Iran et promouvoir l'avènement d'un régime similaire au Liban. Dans ce but, l'organisation chiite a effectué de nombreuses opérations à caractère terroriste, parfois revendiquées sous l'appellation Jihad islamique. Afin d'infléchir en sa faveur la politique des gouvernements étrangers, elle s'est illustrée par des actions spectaculaires, contre des cibles occidentales.

Son action allait faire école en particulier chez les Palestiniens et forger l'image de fous de Dieu, souvent attachée aux islamistes. Mais le Hezbollah a surtout signé de nombreux attentats contre des ressortissants ou des intérêts israéliens en des points très divers de la planète, comme à Londres et à Buenos Aires en juillet 1994.

Sa cible prioritaire reste en effet l'occupant israélien contre lequel ses quelques 3000 miliciens mènent la résistance, au Sud Liban et à l'étranger. Cette lutte a permis au Hezbollah d'échapper aux consignes de désarmement qui ont frappé les autres milices et fondé son prestige auprès de la population, sensible également à ses nombreuses actions caritatives. Celles-ci lui ont valu d'accroître son audience dans la banlieue sud de Beyrouth.

Le mouvement chiite dispose d'une représentation politique établie et siège au Parlement, où il compte huit députés. Son guide spirituel est le cheikh Fadlallah, descendant présumé du Prophète. Le jeune cheikh Hassan Nasrallah préside, quant à lui, le Conseil consultatif de direction en qualité de secrétaire général du Hezbollah, fonction qu'il occupe depuis février 1992.

Le « parti de Dieu » est placé sous double contrôle iranien et syrien. Son implantation dans la plaine de la Bekaa, où Baalbek constitue son fief incontesté, facilite la surveillance de la Syrie, toute proche. Damas ne pourrait en effet tolérer des débordements qui jetteraient une ombre préjudiciable sur la pax syriana. Un *modus vivendi* a donc été établi avec l'Iran qui joue un rôle déterminant dans le fonctionnement du Hezbollah : financement oscillant entre 20 et 25 millions de dollars par an, formation, assistance technique et militaire assurée par les pasdarans (gardiens de la révolution iraniens). Téhéran utilise le mouvement radical libanais comme relais de son influence auprès des autres mouvements islamistes. Au Liban même, des connexions sont établies avec les groupes sunnites, tandis qu'islamistes palestiniens du Hamas, du Jihad islamique ou du Hezbollah Palestine bénéficient également d'une insistance financière et d'un entraînement dans les camps de la Bekaa.

L'imminence d'un règlement du conflit israélo-arabe oblige les instances du parti à envisager une redéfinition des stratégies du Hezbollah à plus ou moins brève échéance. Les désaccords sur cette réorientation dessinent une ligne de fracture entre les partisans d'une position dure, hostile à tout compromis avec l'Etat hébreu et les pragmatiques, favorables à l'abandon de la lutte armée, à la reconversion politique et à l'ouverture d'un dialogue avec les autres communautés, en particulier avec les chrétiens. Le cheikh Toufayli, écarté de la direction du mouvement en 1993, incarne le premier courant alors que le cheikh Nasrallah défend plutôt une politique d'entrisme.

## **ANNEXE 2 :Traité de fraternité, de coopération et de coordination entre la République libanaise et la République arabe syrienne .**

**22 mai 1991**

### *Préambule et articles premier à 3*

La République libanaise et la République arabe syrienne, eu égard aux relations privilégiées qui les unissent et qui tirent leur force de leur voisinage, de leur histoire, de leur appartenance, de leur destin et de leurs intérêts communs ; convaincues que la réalisation de la coopération et de la coordination les plus larges sert leurs intérêts mutuels, garantit leur progrès et leur développement, assure leur sécurité nationale, protège leur prospérité et leur stabilité, leur donne les moyens d'affronter tous les événements régionaux et internationaux, et répond aux aspirations des populations des deux pays, conformément au Document d'Entente nationale approuvé par le Parlement libanais le 5 novembre 1989, conviennent de ce qui suit :

*Article 1* - Les deux Etats œuvrent à la réalisation des plus hauts degrés de coopération et de coordination dans tous les domaines : politique, économie, sécurité, culture, sciences et autres, réalisant ainsi l'intérêt des deux pays dans le respect de la souveraineté et de l'indépendance de chacun d'eux. Ceci leur permet d'utiliser leur potentiel politique, économique et leurs moyens de sécurité afin d'assurer la prospérité et la stabilité de manière à garantir leur sécurité nationale, de développer leurs intérêts communs et de consolider leurs relations fraternelles, ce qui garantit leur avenir commun.

*Article 2* - Les deux Etats œuvrent pour réaliser la coordination et la coopération dans tous les secteurs de l'économie, y compris l'agriculture, l'industrie, le commerce, le transport, les douanes et les communications, entreprennent des projets et des plans de développement communs.

*Article 3* - L'interdépendance de la sécurité des deux Etats nécessite que le Liban ne soit, à aucun moment, une source de menace pour la sécurité de la Syrie, et inversement. C'est pourquoi, le Liban ne permettra pas que son territoire soit utilisé comme un point de passage, ou comme un foyer pour toute force, tout Etat ou toute organisation qui aurait l'intention de mettre en danger sa sécurité ou celle de la Syrie, tandis que la Syrie sera soucieuse de préserver la sécurité, l'unité, l'indépendance du Liban et l'entente entre les Libanais, et ne permettra aucune action qui constituerait une menace ou un danger pour la sécurité, l'indépendance et la souveraineté du Liban.

# CARTES



## FORMATION DE L'EMPIRE OTTOMAN



## L'EMPIRE OTTOMAN AU DEBUT DU XX<sup>e</sup> SIECLE



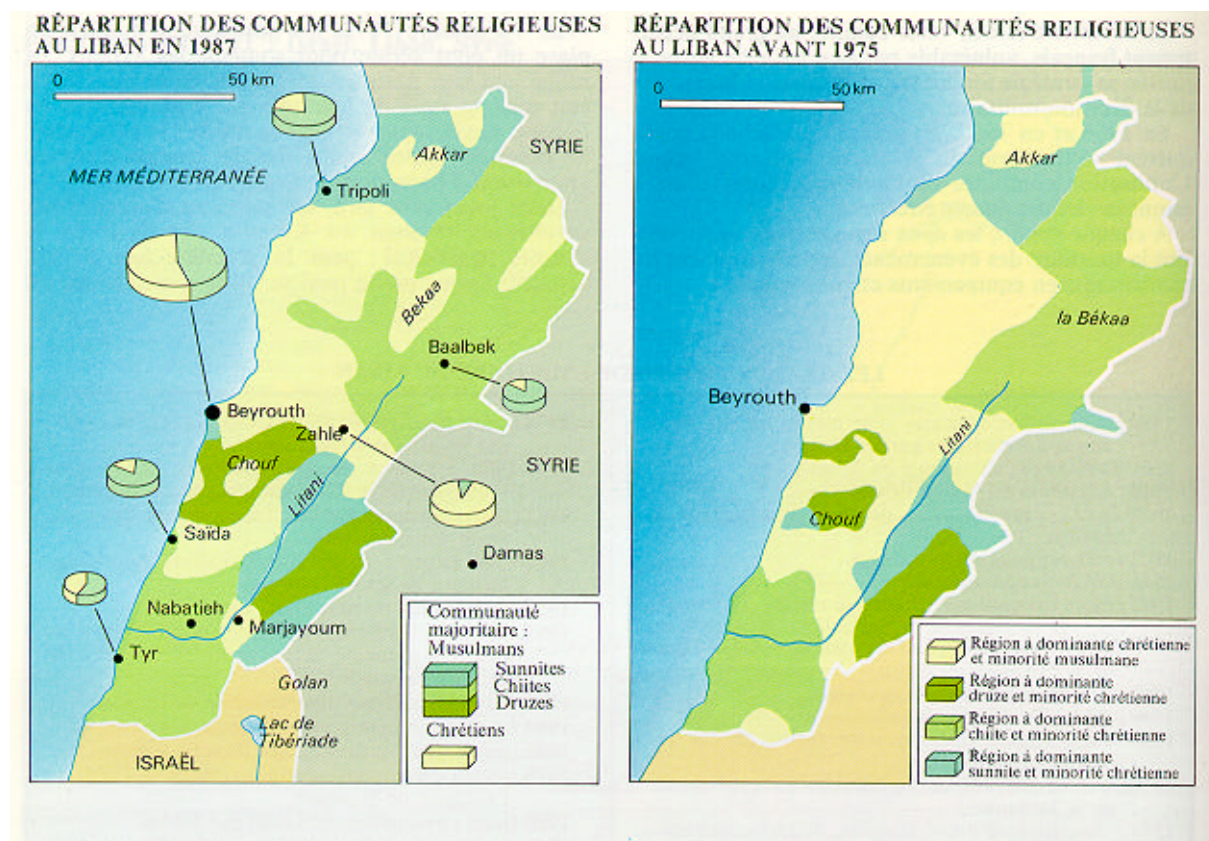
CARTE DU LIBAN



**PETIT LIBAN**



**GRAND LIBAN**



## REPARTITION DES COMMUNAUTES

confessions	Estimations officielles				Estimations privées							
	1922		1932		1943		1956		1973		1984	
	chiffres	%	chiffres	%	chiffres	%	chiffres	%	chiffres	%	chiffres	%
Maronite	199182	32,7	226378	28,8	318201	30,4	423708	30	713400	30,6	900000	25,2
Grec orthodoxe	81409	13,3	76522	9,7	106658	10,2	148927	10,6	261580	11,2	250000	7
Grec catholique	42426	7	46000	5,9	61956	5,9	87788	6,2	142680	6,1	150000	4,2
Autres	12651	2,1	53463	6,8	64603	6,2	109135	7,7	142680	6,1	225000	6,3
Total chrétiens	335668	55,1	402363	51,2	551418	52,7	769558	54,7	1260340	54	1525000	42,7
Sunnite	124786	20,5	175925	22,4	222594	21,3	285698	20,3	475600	20,4	750000	21
Chiite	104947	17,2	154208	19,6	200698	19,2	250605	17,8	451820	19,4	1100000	30,7
Druze	43633	7,2	53047	6,8	71711	6,9	88131	6,3	142680	6,2	200000	5,6
Total musulmans	273366	44,9	383180	48,8	495003	47,4	624434	44,4	1070100	46	2050000	57,3
total	609034	100	785543	100	1046421	100	1393992	100	2330440	100	3575000	100

## EVOLUTION DE LA REPARTITION CONFESSIONNELLE

( source encyclopédia universalis)

## REFERENCES

### LIVRES

Conflits et identités au Moyen-Orient	George CORM	Ed. ARCANTERRE 1994
Le Proche-Orient éclaté	Georges CORM	Ed. GALLIMARD 1991
Bilan des guerres du Liban	Boutros LABAKI Khalil Abou RJEILY	Ed. L'HARMATTAN 1994
Le désordre libanais	Joseph KHOURY	Ed. L'HARMATTAN 1998
La guerre du Liban	Samir KASSIR	Ed. KARTHALA 1994
Mondes rebelles Le Liban	Jean Marc BALANCIE Arnaud de la GRANGE	Ed. MICHALON 1996
Le point sur le Liban	Gérard FIGUIER	Ed. ANTHOLOGIE 1994
Le Liban ou les dérives du processus de paix	Masma KODMANY - DARWISH	Les notes de l'IFRI N°1 1996
Lumières sur Saïda	G. BAGUET B. HALLOQ M. JONDOT	Ed. DESCLEE de BROUWER 1994

### ARTICLES DE PRESSE

La paix selon Ehoud Barak	Ammon KAPPELIOUK	<u>Le monde diplomatique</u>	1999
Le chaudron libanais	Alain CHEVALERIAS	Spectacle du monde	Mai 1996
Le Liban Sud résiste	Walid CHARARA Marina DA SILVA	L'atlas 2000 des conflits Le monde diplomatique	Janvier 2000
Ces cèdres qu'on abat Le Liban	Michel Aoun Elizabeth PICARD	Politique intérieure N° 80 Encyclopédia Universalis	1998 1996
Le Liban est-il maître de son avenir ?	Lcl Pascal BOUCHER	La tribune du CID N°11	
Le pouvoir économique des maronites		Revue ESPRIT	Mai 1995

ARTICLES INTERNET

Quel avenir pour le Liban ?	Commission des lois de l'assemblée nationale française	Rapport d'une visite au Liban 1996	Site de l'assemblée nationale
Pour un Liban libre		Le monde électronique	Site du Journal Le Monde
Mosaïque libanaise	Françoise GERMAIN-ROBIN	Le monde diplomatique Février 1999	Site du Monde diplomatique
Des millions d'exilés		Le monde diplomatique Décembre 1998	Site du Monde diplomatique
Le miracle libanais en péril	Georges CORM	Le monde diplomatique Avril 1998	Site du Monde diplomatique
Transition sereine au Liban	Walid CHARARA	Le monde diplomatique Mai 1999	Site du Monde diplomatique
Avenir du processus de paix au Proche-Orient	Service canadien du renseignement de sécurité	1994	Site du service canadien du renseignement de sécurité

# TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>1. INTRODUCTION À L'HISTOIRE LIBANAISE.....</b>	<b>5</b>
1.1 EMERGENCE ET AFFIRMATION DE L'ÉMIRAT LIBANAIS XVI <sup>e</sup> -XIX <sup>e</sup> SIÈCLE .....	5
1.1.1 <i>La mouvance historique avant l'émergence de l'Emirat</i> .....	6
1.1.2 <i>La symbiose des communautés, base de l'entité libanaise</i> .....	7
1.2 LA CRISE DE 1840-1860 ET LA RECONSTITUTION DE LA SYMBIOSE COMMUNAUTAIRE....	8
1.2.1 <i>Glissement du féodalisme au confessionnalisme, 1840-1861</i> .....	8
1.2.2 <i>Le Petit Liban, une entité muselée (1861-1920) (cf cartes)</i> .....	9
1.2.3 <i>Le Grand Liban : une entité enfin souveraine (1920-1967) (cf cartes)</i> .....	10
1.3 LA DÉSTABILISATION DE L'ENTITÉ LIBANAISE À PARTIR DE 1967.....	11
1.3.1 <i>Un jeu régional et international à sans vainqueur</i> .....	11
1.3.2 <i>Une classe politique défaillante</i> .....	11
1.3.3 <i>L'effondrement de l'ordre de la Nahda (1)</i> .....	12
1.4 LES FACTEURS NOUVEAUX DE DÉSTABILISATION .....	13
1.4.1 <i>La dynamique sioniste (2) devient ouvertement annexionniste</i> .....	13
1.4.2 <i>L'émergence des mouvements armés palestiniens et la consécration de l'OLP</i> ...	14
1.4.3 <i>L'émergence d'un pouvoir fort et stable en Syrie</i> .....	14
1.4.4 <i>L'émergence du pouvoir pétrolier et du fondamentalisme religieux</i> .....	14
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE.....	15
<b>2 LES DONNÉES DE BASE DU CONFLIT DE 1975-1990 .....</b>	<b>16</b>
2.1 LES DONNÉES RÉGIONALES : UNE GÉOPOLITIQUE MÉCONNUE.....	16
2.1.1 <i>Le problème de succession de l'empire Ottoman</i> .....	17
2.1.2 <i>Le nationalisme arabe, successeur malheureux de l'Empire Ottoman</i> .....	17
2.1.3 <i>Les manipulations israéliennes dans le problème de la succession ottomane</i> ....	18
2.1.4 <i>Wahhabisme (1), pétrole et intégrisme islamique</i> .....	19
2.1.5 <i>Vitalité et fragilité des Etats arabes</i> .....	19
2.2 UNE SOCIOLOGIE HISTORIQUE DÉTERMINANTE.....	20
2.2.1 <i>Histoire du Liban ou histoire des communautés religieuses</i> .....	21
2.2.2 <i>Histoire du Mont-Liban ou histoire du Grand Liban ou histoire des grandes familles</i> .....	22
2.3 LES BLOCAGES DE LA SOCIÉTÉ DE L'INDÉPENDANCE.....	23
2.3.1 <i>Le pacte national ou la consécration du Grand Liban</i> .....	23
2.3.2 <i>Le chéhabisme, ou le dépassement du pacte national</i> .....	24
2.3.3 <i>Les accords du Caire et la désintégration de l'Etat</i> .....	25
2.4 NATURE, MÉCANISMES ET OBJECTIFS DE LA VIOLENCE AU LIBAN.....	26
2.4.1 <i>La destruction du tissu communautaire</i> .....	26
2.4.2 <i>Les influences étrangères directes</i> .....	27
2.4.3 <i>La guerre civile libanaise : variantes et constantes</i> .....	28
CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE.....	30
<b>3 UNE NATION À LA RECHERCHE D'UNE NOUVELLE IDENTITÉ.....</b>	<b>31</b>
3.1 LES CONSÉQUENCES DE LA GUERRE ENCORE VISIBLES AUJOURD'HUI.....	31
3.1.1 <i>Le bilan de la guerre : le Liban confisqué</i> .....	31
3.1.2 <i>Le Sud Liban occupé et la résistance du Hezbollah</i> .....	32
3.1.3 <i>La tutelle syrienne</i> .....	33
3.2 UN PAYS EN PLEINE RECOMPOSITION.....	34
3.2.1 <i>Les accords de Taëf réaffirment l'identité libanaise</i> .....	35

3.2.2	<i>Les tentatives de réforme politique</i> .....	35
3.2.3	<i>La perspective de la déconfessionnalisation de la vie publique</i> .....	36
3.3	L'AVENIR DU LIBAN.....	37
3.3.1	<i>Le processus de paix : un préambule indispensable.</i> .....	37
3.3.2	<i>Les conditions d'un avenir libanais.</i> .....	37
3.3.3	<i>Le nécessaire renouvellement de la classe politique libanaise.</i> .....	39
	CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE.....	39
	<b>CONCLUSION</b> .....	<b>40</b>
	<b>SYNTHÈSE DU MÉMOIRE</b> .....	<b>41</b>
	<b>ANNEXE 1 : LES ACTEURS</b> .....	<b>45</b>
	<b>ANNEXE 2 : TRAITÉ DE FRATERNITÉ, DE COOPÉRATION ET DE COORDINATION ENTRE LA RÉPUBLIQUE LIBANAISE ET LA RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE</b> . .....	<b>51</b>
	<b>CARTES</b> .....	<b>52</b>
	FORMATION DE L'EMPIRE OTTOMAN .....	52
	L'EMPIRE OTTOMAN AU DEBUT DU XX <sup>e</sup> SIECLE.....	53
	CARTE DU PROCHE ET MOYEN-ORIENT .....	54
	CARTE DU LIBAN .....	54
	PETIT LIBAN .....	55
	GRAND LIBAN.....	55
	REPARTITION DES COMMUNAUTES .....	56
	<b>REFERENCES</b> .....	<b>57</b>
	<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>59</b>